Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

84- 2936 /

PERSPECTIVES D'EMPLOI POUR LES QUEBECOISES DANS LA DECENNIE 1980

Suzanne Messier
Service de la recherche
Septembre 1983

Document approuvé par le comité sur les questions économiques le 12 août 1983.

Ce document ne représente pas la position officielle du Conseil du statut de la femme. Il a été réalisé dans le cadre du Forum sur la question économique comme document de travail pour les ateliers.

Dactylographie et mise en page:

France Rioux

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 708,
Montréal H3B 3G1

Dépôt légal: 3e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-10439-0

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES TABLEAUX	v
CHAPITRE PREMIER - PROBLEMATIQUE	1
CHAPITRE 2 - EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU MARCHE DU TRAVAIL	5
2.1 Poids des trois grands secteurs d'activité économique	5
2.2 Répartition actuelle des femmes dans les sous-secteurs d'activité économique	9
2.3 Répartition actuelle des femmes dans les professions	11
2.4 Composition démographique de la main-d'oeuvre	14
CHAPITRE 3 - VOLUME D'EMPLOI	15
3.1 Les optimistes	16
3.2 Les pessimistes	17
3.3 Revue de littérature	18
CHAPITRE 4 - SECTEURS D'ACTIVITE EN EXPANSION	23
CHAPITRE 5 - SURPLUS DE MAIN-D'OEUVRE	33
5.1 Secteur d'activité économique	34
5.2 Profession	36

	PAGE
CHAPITRE 6 - PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE	43
6.1 Secteur d'activité économique	45
6.2 Catégorie professionnelle	48
6.3 Profession	50
CHAPITRE 7 - FORMATION PROFESSIONNELLE	57
7.1 Formation recherchée	57
7.2 Formation actuelle	58
7.3 Formation à obtenir	64
CHAPITRE 8 - CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	71

Liste des graphiques

1- Evolution du taux de féminité selon le secteur d'activité économique, Québec 1901 à 1971	6
2- Répartition procentuelle de la main-d'oeuvre féminine selon le secteur d'activité économique, Québec 1951 à 1981	7
3- Répartition par sexe de la population en emploi selon le secteur d'activité économique, Québec 1982	8

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
1-	Main-d'oeuvre féminine selon le secteur d'activité économique, Québec 1981	10
2-	Main-d'oeuvre féminine selon la profession, Québec 1981	12
3-	Surplus de main-d'oeuvre prévus en 1984 selon la répartition professionnelle des femmes en 1981, Québec	37
4-	Répartition des pénuries de main-d'oeuvre observées et prévues par secteur d'activité économique, Québec 1977-79 et 1980-84	46
5-	Répartition des postes vacants suivant la catégorie professionnelle, Canada, 1977-79 et 1980-84	49
6-	Elèves de niveau secondaire selon les secteurs d'enseignement professionnel long, Québec 1981-82	59
7-	Répartition des inscriptions par matière à l'éducation des adultes (niveau secondaire), formation professionnelle selon le type de technique, Québec 1981-82	60
8-	Inscriptions collégiales à l'enseignement régulier, formation professionnelle selon la famille de programmes et le réseau, Québec automne 1982	61
9-	Diplômés(es) de l'éducation des adultes, niveau collégial (C.E.C.), formation professionnelle selon la famille de programmes, Québec 1979 à 1981	62

PAGE

10- Inscriptions universitaires aux 1er et 2e cycles selon la discipline, Québec 1981-82 63

11- Distribution de l'emploi, des postes vacants et des stagiaires FPA suivant la catégorie professionnelle, Canada 1977-1980 66

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

Depuis le début du siècle, la participation des femmes au marché du travail n'a cessé d'augmenter: au Recensement canadien de 1901, le taux global d'activité des Québécoises était de 12,9%; au Recensement de 1981 de 47,4%. Depuis 1971, cet accroissement a été encore plus rapide qu'au cours des décennies précédentes. La plupart des gens ont vu dans cette évolution une prise en main par les femmes de leur autonomie économique et sociale. Ce geste était-il la seule solution pour bien des familles de boucler leur budget? Ou bien, constituait-il la seule réponse vraisemblable face à une demande telle de main-d'oeuvre provenant du marché du travail? Quoiqu'il en soit, ce tournant dans l'histoire des femmes leur a été bénéfique.

Aujourd'hui, une fois de plus, nous sommes peut-être à l'aube d'un changement important dans l'avenir des femmes. Effectivement, il existe actuellement deux discours contradictoires quant à l'évolution du marché du travail. Un premier de type macro-économique calque celui des politiciens qui, malgré des performances économiques peu reluisantes, s'attendent toujours à une reprise. Leurs projections ressemblent à celles faites par le ministre Parizeau lors de son discours sur le budget 1983-84 prononcé le 10 mai dernier:

> "La politique gouvernementale annoncée dans le discours sur le budget viendra supporter la reprise qui s'annonce et permet de prévoir que la croissance économique à moyen terme au Québec sera supérieure à celle observée au cours de la dernière partie des années soixante-dix...Dans ce cadre, le taux annuel de croissance de l'économie du Québec devrait

> s'établir en moyenne à 3,5% au cours de la période de 1983 à 1986. La progression annuelle moyenne de l'emploi se situerait à 2,7%". (1)

Ce courant optimiste qui prévoit en clair une augmentation du volume d'emploi, regroupe presque tous les concepteurs d'études prévisionnelles. Ce résultat est pratiquement intrinsèque à la méthode utilisée pour fabriquer ces projections: d'une part, ces dernières sont réalisées à partir d'un modèle économique qui présuppose un équilibre général de l'économie et d'autre part, les hypothèses sous-jacentes sont formulées après avoir observé l'allure de l'économie au cours des dernières décennies. Or, les auteurs projettent habituellement une croissance des investissements, plus ou moins grande selon les domaines, de sorte qu'en bout de ligne, on se retrouve avec une augmentation globale des besoins de main-d'oeuvre. Ce résultat découle de la compensation partielle entre pénurie et surplus de main-d'oeuvre dans certains secteurs d'activité économique. Certains des modèles économiques utilisés sont fort complexes: CANDIDE par exemple, qui est le plus important modèle canadien, comprend plus de 2 000 variables.

La critique commune que l'on pourrait formuler à l'endroit de tous ces modèles ainsi qu'aux projections qui en découlent, est qu'ils ne tiennent pas compte des changements structurels importants. Les modèles doivent, pour exister, supposer une certaine statique. Or, l'autre discours sur l'évolution du marché du travail est véhiculé par des personnes préoccupées par la microtechnologie et qui prévoient des changements structurels importants dans l'économie.

---

(1) Un budget de 24 295 $ milliards dont 2 496 $ à la main-d'oeuvre et sécurité du revenu dans Le Journal du travail, no 5, juin 1983, p. 20.

Leur croyance est à l'effet que l'implantation de l'informatique dans les bureaux et dans les usines modifiera la loi de l'équilibre qui régnait jusqu'ici. Les investissements dans l'équipement informatique ne créeront pas plus d'emploi car bien que certains secteurs nouveaux se développeront, le volume d'emploi quant à lui sera globalement diminué. Les emplois créés seront plutôt des postes à temps partiel et les occupations traditionnelles non-spécialisées abolies. Ainsi, les femmes seront particulièrement touchées par ces changements, étant donné la place précaire qu'elles occupent actuellement sur le marché du travail.

Si nous résumons au profit des femmes ces deux discours prépondérants, nous retiendrons que certains prédisent, pour la décennie 1980, une augmentation du volume d'emploi pour tous, femmes et hommes alors que d'autres pressentent une réduction des emplois, surtout pour les femmes; à cela s'ajoutent les études relatant les pénuries de main-d'oeuvre dans certains domaines.

Comment, lorsqu'on est femme, déjà travailleuse et intéressée à le demeurer, ou encore à la recherche d'un emploi, peut-on voir clair dans toutes ces vérités? Comment savoir s'il existe vraiment des pénuries de main-d'oeuvre, comment surtout les identifier pour ensuite tenter de les combler?

Par ailleurs, est-il possible de prévoir quels emplois seront touchés par l'introduction de la micro-technologie? A quelle vitesse s'implantera-t-elle et conséquemment m'atteindra-t-elle? Quelle est la gravité du risque que je cours de perdre mon emploi, étant secrétaire, infirmière ou couturière?

Comment enfin, puis-je identifier les secteurs d'activité plus prometteurs où je pourrais avoir une certaine sécurité d'emploi? Si je perds mon emploi, vers quelle profession devrais-je me recycler?

Ce texte tente de répondre à quelques éléments de ces questions. Etant du domaine des prévisions, on ne peut prêter une foi absolue à nos hypothèses, notre étude reflétant les lacunes des recherches sur lesquelles elle s'est basée. Notre effort a été de recueillir, dans la littérature actuelle, ce qui concerne les femmes, autant en ce qui a trait aux pénuries et aux surplus de main-d'oeuvre, qu'aux secteurs d'activité nouveaux ou en expansion.

Si les femmes veulent non seulement demeurer sur le marché du travail mais également accroître leur participation, elles devront formuler leurs revendications en fonction des nouvelles réalités du marché de l'emploi. Ce texte devrait leur permettre de préciser ces exigences et leurs actions.

CHAPITRE 2

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU MARCHE DU TRAVAIL

2.1 Poids des trois grands secteurs d'activité économique

La démonstration sera brève. Au début de la colonisation, les activités rémunérées du secteur primaire à savoir la chasse, la pêche et l'agriculture dominaient largement. Avec la révolution industrielle, il y a eu un déplacement important de la campagne vers les villes, et du champ à l'usine. Dans la première moitié du 20^{e} siècle, en effet le nombre des agriculteurs a profondément diminué, la population industrielle a alors augmenté et, encore plus, le nombre des emplois dans les services privés et publics.

Aujourd'hui, 70% de tous les travailleurs oeuvrent dans le secteur tertiaire. Cette concentration est encore plus prononcée pour les femmes, car 2% d'entre elles se trouvent dans le secteur primaire, 18% dans le secteur secondaire (ou de transformation) et 80% dans le secteur tertiaire (ou de service).

La participation des femmes aux différents secteurs d'activité économique a augmenté avec le développement de la société industrielle. Le graphique 1 montre que, même si la présence des femmes y est très inégale, elle n'a pourtant cessé de croître sauf dans les deux seuls secteurs où les femmes ont toujours occupé une place relativement importante, soit dans les industries manufacturières et dans les services.

En effet, à la lecture du graphique 2, il apparaît évident que les femmes se sont dirigées de façon très inégale vers

Graphique 1: Evolution du taux de féminité selon le secteur d'activité économique, Québec 1901 à 1971

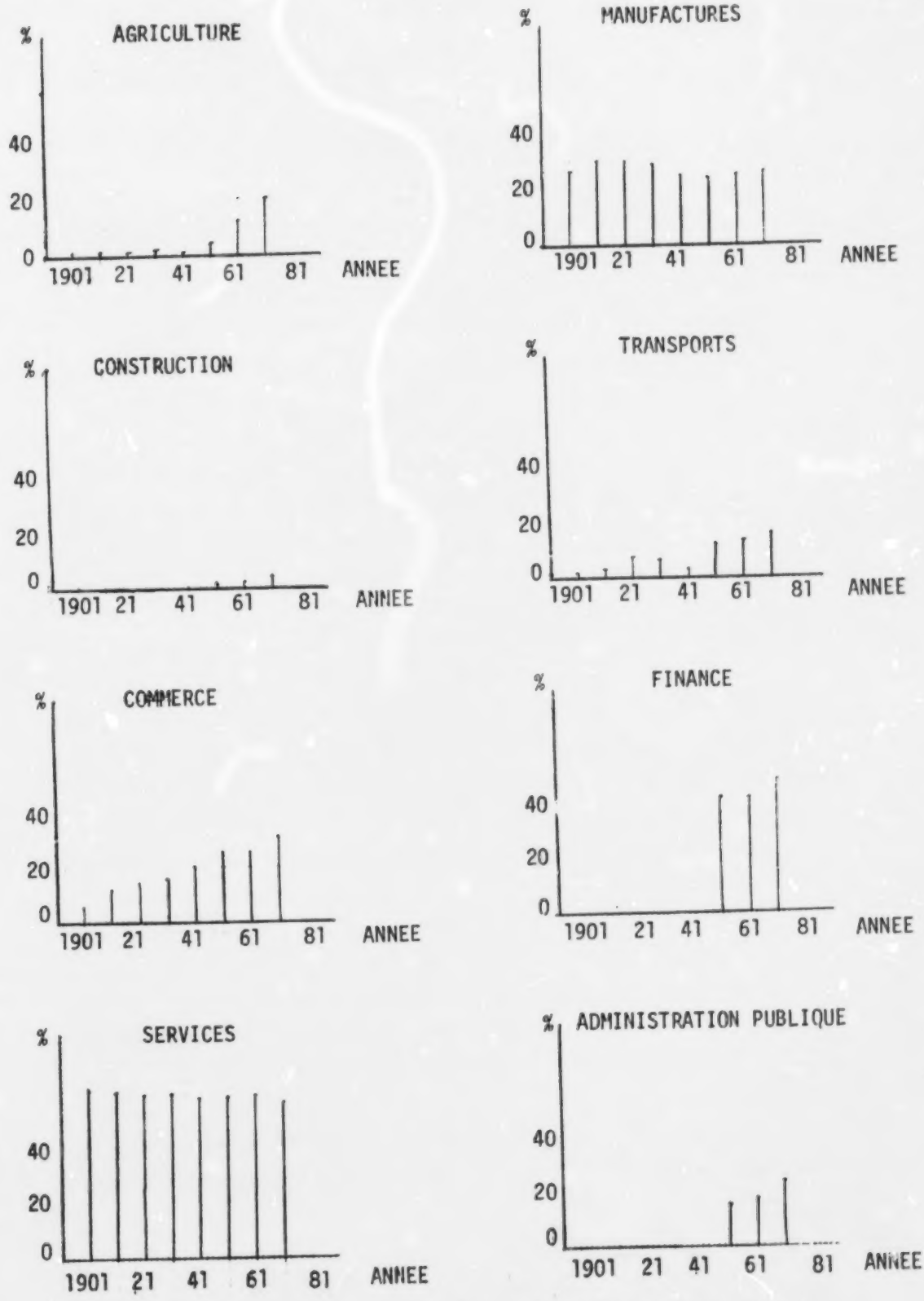

Source: Messier, Suzanne. Chiffres en main. Statistiques sur les Québécoises, Conseil du statut de la femme, Québec, 1981, 277 p., tableau 1704.

Graphique 2: Répartition procentuelle de la main-d'oeuvre féminine selon le secteur d'activité économique, Québec 1951 à 1981

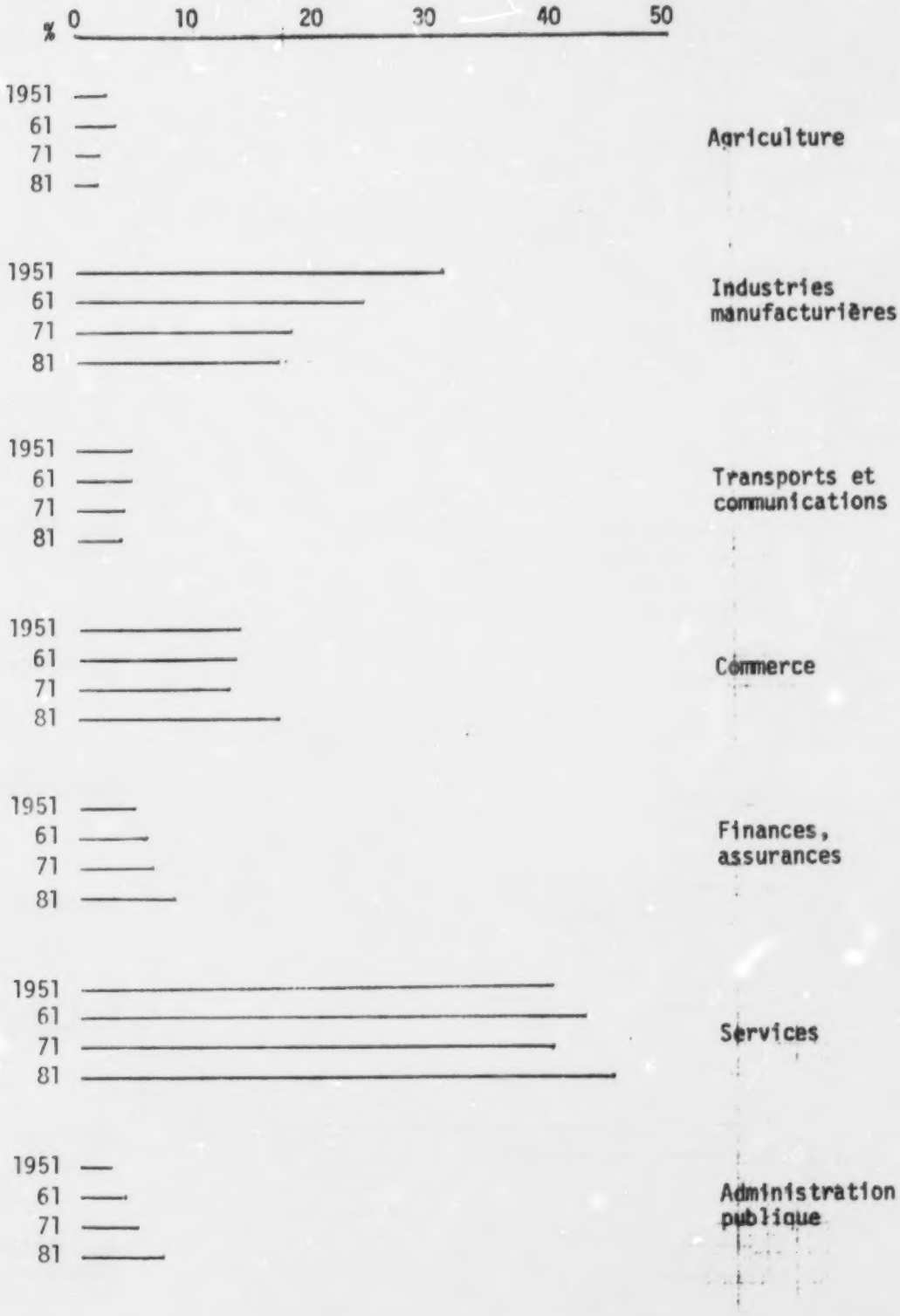

Source: . Messier, Suzanne, op. cited, tableau 1703.

. Conseil du statut de la femme, compilations spéciales issues du Recensement du Canada, 1981.

Graphique 3: Répartition par sexe de la population en emploi selon le secteur d'activité économique, Québec 1982

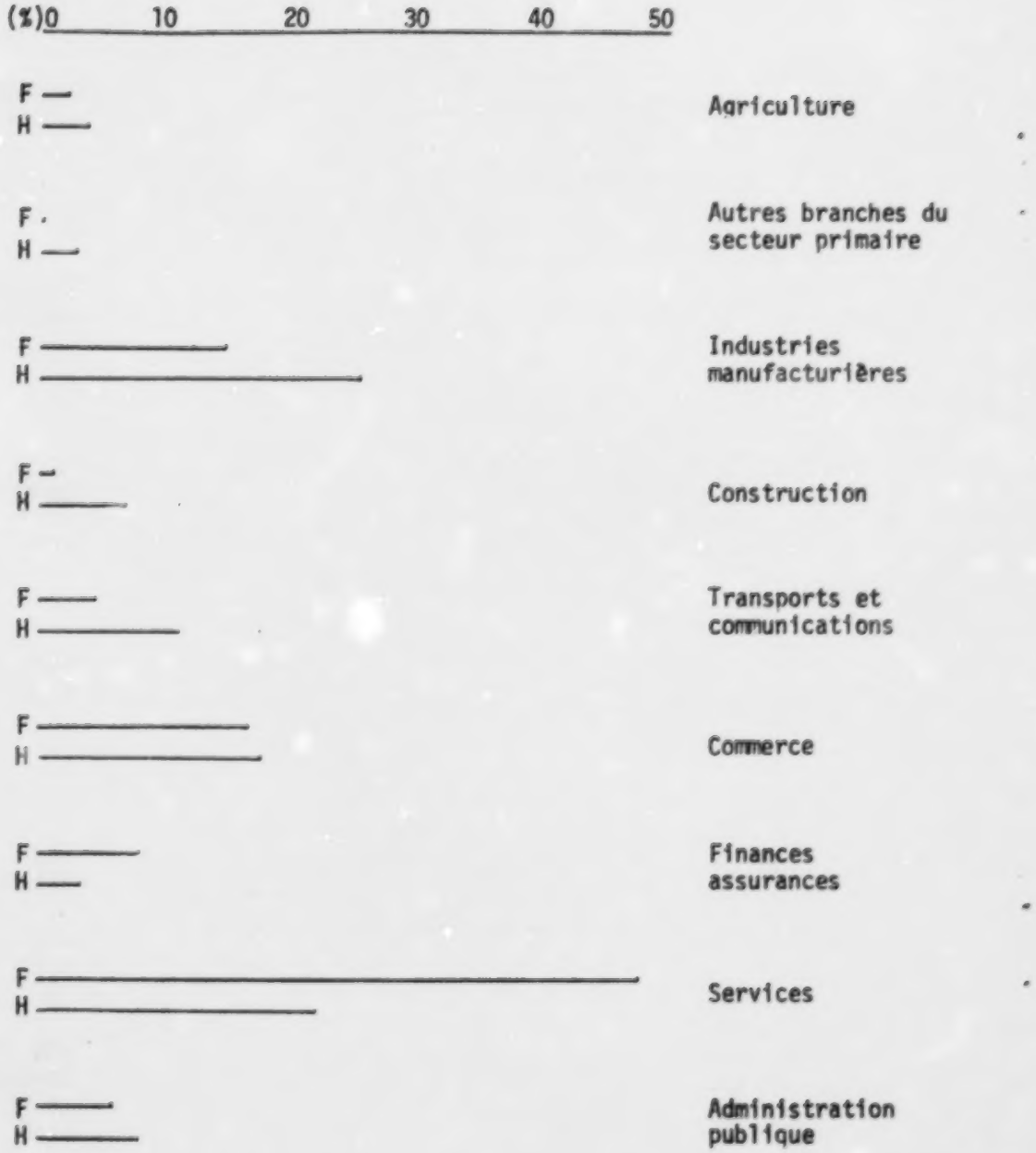

Source: Messier Suzanne, données mises à jour de Chiffres en main, non publiées.

les différents secteurs d'activité économique, privilégiant de loin celui des services. On voit également que les industries manufacturières sont de plus en plus délaissées par les femmes et que les autres secteurs, mis à part le commerce, occupent une quantité presque négligeable d'entre elles, une minorité.

Si on compare cette structure d'emploi à celle des hommes pour 1982 (voir graphique 3), on constate que la présence des hommes est mieux répartie dans les différents secteurs d'activité économique. Elle varie entre 3% et 25%, tandis que celle des femmes va de 0% à 48%. La structure du marché du travail permet donc de mieux décrire la situation des hommes en emploi.

2.2 Répartition actuelle des femmes dans les sous-secteurs d'activité économique

La répartition des femmes dans les sous-secteurs d'activité économique permet de découvrir dans quels types de services, commerces et industries, elles travaillent particulièrement et de quels autres elles sont absentes.

Depuis trente ans, le secteur manufacturier a engagé en moyenne 25% de toutes les travailleuses. Elles se sont toujours retrouvées à peu près dans les mêmes sous-secteurs. Selon le tableau 1, en effet plus de la moitié des travailleuses en industrie oeuvrent dans le textile, la bonneterie et l'habillement ou encore dans les aliments et boissons.

La proportion des femmes travaillant dans les commerces a toujours oscillé autour de 15%. En 1981, la plupart sont embauchées dans des commerces de détail et non pas par des grossistes. On les

Tableau 1: **Main-d'oeuvre féminine selon le secteur d'activité économique, Québec 1981** (emploi et chômage)

	N.A.	% (1)
Agriculture, forêts, chasse, pêche, mines	21 185	1,8
Industries des aliments et boissons	19 655	
Industries textile, bonneterie, habillement	85 505	16,8
Autres industries manufacturières	90 580	
Construction, transports, entreposage	34 715	3,0
Communications et autres services publics	32 245	2,8
Commerces de gros	36 560	
Magasins d'alimentation	31 505	
Magasins de marchandises diverses	36 940	16,4
Magasins de vêtements	25 665	
Autres commerces de détail	59 915	
Institutions financières	55 375	7,7
Assurances et affaires immobilières	34 475	
Ecoles primaires et secondaires	86 995	10,4
Autres services d'enseignement	34 660	
Hôpitaux	108 600	14,9
Autres services médicaux et sociaux	65 060	
Restauration	66 465	
Hébergement	25 040	
Ménages privés	12 360	
Autres services personnels	25 440	19,5
Services fournis aux entreprises	42 445	
Services culturels, de loisirs et autres	54 800	
Administration publique	78 515	6,7
Travailleuses inexpérimentées	46 510	-
Total	1 211 205	100,0

(1) Les proportions sont calculées à partir de la population active moins les travailleuses inexpérimentées.

Source: Conseil du statut de la femme, compilations spéciales issues du Recensement du Canada 1981.

retrouve en particulier dans les magasins d'alimentation, magasins de vêtements et magasins de marchandises diverses.

Que comprend ce grand secteur des services qui a toujours recruté près de 50% des travailleuses québécoises? Tout d'abord, le domaine des hôpitaux et les autres services médicaux et sociaux regroupent,en 1981,le tiers de toutes les femmes engagées dans les services. Le secteur de l'enseignement embauche également une forte proportion de femmes, surtout dans les écoles primaires et secondaires. Le troisième grand sous-secteur de services recrutant les femmes est celui de la restauration. Enfin, les services fournis aux entreprises engagent également une proportion appréciable de femmes.

On a ainsi identifié les trois grands domaines qui embauchent près de 90% des travailleuses. Si nous faisons ressortir maintenant les sous-secteurs d'activité économique d'où sont exclues les femmes, nous devons mentionner toutes les activités du secteur primaire soit l'agriculture(1), les forêts, la chasse, la pêche et les mines (2%) de même que la construction, les transports et l'entreposage (3%), les communications et autres services publics (3%).

2.3 Répartition actuelle des femmes dans les professions

Alors que la section précédente faisait état des secteurs d'activité économique où l'on retrouve la majorité des femmes, nous allons maintenant décrire le genre de travail qu'elles y exécutent. Depuis dix ans, le nombre de travailleuses au Québec a augmenté de 50%. Quel type de professions occupent ces femmes? Le tableau 2 fait ressortir les concentrations. Ainsi, le corps d'emploi qui regroupe la plus forte proportion de femmes est

---

(1) Les femmes sont en apparence plus nombreuses à travailler dans le domaine agricole qu'auparavant, du fait que les femme collaboratrices se déclarent de plus en plus comme participant à la main-d'oeuvre de l'entreprise.

Tableau 2: Main-d'oeuvre féminine selon la profession, Québec 1981 (emploi et chômage)

	N.A.	%(1)
Directrices, gérantes, administratrices	60 565	5,2
Sciences naturelles, pures, sociales, artistes	61 330	5,3
Enseignantes et personnel assimilé	84 590	7,3
Médecins, dentistes et autres spécialistes	6 125	9,2
Infirmières autorisées diplômées	37 525	
Infirmières auxiliaires, aide-infirmières	33 405	
Autre personnel de la santé	29 315	
Sténographes et dactylographes	140 010	36,4
Caissières	56 730	
Teneuses de livres, commis en comptabilité	94 525	
Opératrices machine de bureau et mécano	14 890	
Réceptionnistes, hôtesses d'accueil	40 350	
Autres employées de bureau	76 100	
Travailleuses spécialisées dans la vente	92 400	7,9
Bonnes à tout faire, domestiques	9 635	2,8
Coiffeuses	13 740	
Travailleuses spécialisées dans soin des enfants	9 685	
Travailleuses préparation aliments et boissons	83 495	7,2
Autres travailleuses spécialisées dans services	49 085	4,2
Travailleuses agriculture, pêche, forêts, mines	14 195	1,2
Trav. industries de transformation et usineuses	31 140	2,7
Tailleuses, couturières	54 640	8,2
Autres tr. fabrication, montage, réparation	40 090	
Trav. du bâtiment, transports, manutention	28 280	2,4
Travailleuses non classées ailleurs	2 865	-
Travailleuses inexpérimentées	46 510	-
Total	1 211 205	100,0

(1) Les proportions sont calculées à partir de la population active moins les travailleuses inexpérimentées et celles non classées ailleurs.

Source: Conseil du statut de la femme, compilations spéciales issues du Recensement du Canada 1981.

celui des sténographes et dactylographes. Si nous regroupons toutes les professions reliées au travail de bureau, nous constatons que plus d'une femme sur trois occupe un emploi de bureau au Québec, en 1981: 140 000 femmes sont sténographes et dactylographes, 95 000 sont teneuses de livres ou commis en comptabilité, 57 000 sont caissières, 40 000 sont réceptionnistes ou hôtesses d'accueil, sans parler de 76 000 autres employées de bureau. Les postes de direction, gestion et administration occupent seulement 5% des femmes en emploi; autant travaillent en sciences.

Dans le domaine de la santé, les femmes se répartissent à peu près également entre les professions d'infirmières, d'une part, les infirmières auxiliaires et aide-infirmières d'autre part et enfin avec les autres qui sont majoritairement des techniciennes et thérapeutes.

Sont finalement peu nombreuses les femmes qui déclarent travailler au niveau des services personnels comme domestiques, coiffeuses ou gardiennes d'enfants (3% au total). Etant donné la nature de ce secteur où prolifère le travail au noir, on peut supposer que le nombre de ces travailleuses est beaucoup plus élevé que celui des statistiques officielles. Toujours dans le secteur des services, 7% des femmes sont attitrées à la préparation des aliments et boissons: elles sont cuisinières, barmaids, serveuses ou hôtesses.

Si nous présentons maintenant les professions dont les femmes sont exclues, nous devons d'abord souligner que seulement 1% de toutes les travailleuses sont engagées dans l'une des activités du secteur primaire. Quant aux emplois de transformation et d'usinage, les femmes n'y sont pas vraiment plus présentes (3%). Dans le secteur de la fabrication, montage et

réparation, plus de la moitié des femmes travaillent à la fabrication des vêtements comme tailleuses ou couturières (58%); peu nombreuses sont donc celles qui oeuvrent dans la réparation mécanique ou électronique.

2.4 Composition démographique de la main-d'oeuvre

Au cours des années 1980, le marché du travail prendra une configuration bien différente et ce, à cause de l'évolution démographique de la main-d'oeuvre puisque le nombre de nouveaux arrivants diminuera. Au cours des années 1960 et 1970, le taux de croissance de la population susceptible de se retrouver sur le marché du travail était de près de 3% annuellement alors qu'il sera de 2% au cours de la décennie actuelle.

Déjà la présence de plus en plus massive des femmes sur le marché du travail avait modifié la composition démographique de la main-d'oeuvre: elle l'avait féminisée. En 1961, les femmes représentaient 27% de la population en emploi et en chômage; en 1982, elles en forment 40%. Dans les années à venir, à peu près tous les spécialistes sont unanimes: cette proportion augmentera encore.

Si la participation des femmes au marché du travail se poursuit effectivement, celles-ci seront favorisées puisque les autres nouveaux entrants sur le marché de l'emploi seront moins nombreux qu'au cours des deux dernières décennies. En se basant strictement sur des considérations démographiques, c'est-à-dire en projetant la poursuite des tendances passées en ce qui touche la participation des femmes au marché du travail, certains[1] ont calculé que les femmes constitueront les deux tiers de la croissance totale de la main-d'oeuvre dans les années 1980. Afin que les femmes profitent de cette conjoncture, les prochains chapitres indiqueront les grandes tendances du marché de l'emploi.

(1) Emploi et Immigration Canada, Sommes-nous prêts à changer? Le marché du travail canadien dans les années 1980, Ottawa, 1981, 46 p.

CHAPITRE 3

VOLUME D'EMPLOI

Dans la littérature actuelle, aucune étude québécoise n'a formulé d'hypothèses quant à l'impact de la micro-technologie sur l'évolution du volume d'emplois, en tenant compte de la composition structurelle de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire de la présence des femmes dans certains secteurs. Préparés habituellement par des bureaux gouvernementaux, les ouvrages de perspectives les plus récents abordent ces questions en mentionnant que les femmes seront possiblement plus affectées par cette révolution technologique. Toutefois, les auteurs ne rectifient pas pour autant leur modèle, étant donné qu'ils ne se préoccupent pas des personnes qui occupent les emplois mais seulement du volume; ils sont également convaincus qu'à moyen et long terme, le nombre d'emplois perdus sera compensé.

Pour leur part, universitaires et syndicaux se montrent moins optimistes quant à l'impact de la microtechnologie sur le volume global d'emplois. Toutefois, ils ne se prononcent pas non plus sur l'effet précis (en termes quantitatifs) d'une telle révolution sur le travail des femmes. Ces auteurs arrivent à désigner grossièrement les secteurs d'activité économique et les professions qui seront affectés mais sont peu loquaces quant au volume d'emplois perdus par les femmes. Ils se concentrent sur les pertes d'emplois immédiates et présument qu'elles ne seront généralement pas compensées. Ils soulignent également que les emplois créés ne seront pas nécessairement des postes à plein temps, de sorte que même si le nombre d'emplois demeurait inchangé, il faudrait rester prudent dans l'interprétation.

Si nous désirons obtenir des données quantifiées sur l'évolution du volume d'emploi féminin, il faut nous baser sur des études

prévisionnelles réalisées par les instances gouvernementales et ensuite les nuancer à partir des avis des chercheurs plus critiques. Dans ce chapitre, nous allons dans un premier temps résumer les arguments des deux groupes qui débattent de la question du volume d'emploi; dans un deuxième temps, nous allons présenter les cinq ouvrages les plus récents ayant traité de l'évolution du volume d'emploi dans les années 1980.

3.1 Les optimistes

Concernant l'impact de la révolution technologique sur le volume d'emploi, on peut regrouper grossièrement les positions qui s'affrontent actuellement en deux catégories: les optimistes et les pessimistes.

Les optimistes, à qui l'on peut associer Alfred Sauvy, se réfèrent à l'exemple de l'histoire de la mécanisation qui a réussi à créer autant sinon plus d'emplois qu'elle n'en a supprimés.

> "La machine a une odeur de sortilège, de soufre; de tout temps, les gens ont eu peur de voir la machine éliminer les hommes et créer du chômage. Malgré les expériences passées, encore aujourd'hui, on a peur que le travail des humains soit remplacé par celui de l'ordinateur... Qu'on se rappelle l'époque où les ouvriers britanniques revenaient la nuit dans les usines pour détruire les machines, au risque de subir la peine de mort. En 1831, à Lyon en France, la révolte avait tourné à l'insurrection politique: 2 000 ouvriers avaient crié à la révolte "vivre en travaillant ou mourir en combattant" et "A bas les machines à vapeur"".(1)

Or, les statistiques démontrent clairement que l'usage de la machine a multiplié les emplois; partout, la progression du volume d'emploi a suivi celle de la population ou l'a devancée.

---

(1) Sauvy, Alfred. "Informatique, robotique et emploi" dans Pour la science, novembre 1982, p. 31-39.

En conclusion, pour les tenants de cette thèse, l'avènement des nouvelles technologies bouscule des travailleuses et travailleurs à court terme mais, à long terme, s'il y a croissance économique soutenue, ces derniers se retrouveront du travail dans le même domaine ou dans un autre.

3.2 Les pessimistes

Plusieurs chercheurs prétendent qu'on ne peut faire d'analogie entre la mécanisation et l'informatisation anticipée. Selon eux, on doit tenir compte des faits suivants:(1)

- la construction d'appareils informatisés tend à requérir moins de travail qu'elle ne sert à en remplacer;
- la vitesse d'introduction de cette technologie s'accélère et, contrairement aux années 1940 et 1950, les travailleurs n'ont pas le temps de se recycler ou le système éducationnel de s'y adapter (la vitesse d'implantation des micro-processeurs est de 7 à 10 fois plus rapide que celle de toute autre technique antérieure) ; donc certains employés vont perdre leur emploi;
- le tertiaire se stabilise et ne peut plus absorber les emplois libérés au primaire et au secondaire;
- les impacts de cette technologie affectent tous les secteurs d'activité économique;
- le transfert d'emplois d'un pays à l'autre peut affecter les pays non-producteurs.

Considérant le caractère spécifique de cette nouvelle technologie et compte tenu de la situation de chômage dans laquelle elle s'introduit, les tenants de cette thèse croient que les machines vont remplacer les travailleuses et travailleurs et créer du chômage à court, moyen, voire même à long terme.

---

(1) Clermont, Michel. Rapport informatique et emploi, ministère des Communications du Québec, Bureau central de l'informatique, Québec, juin 1982, 76 p., p. 3.

3.3 Revue de littérature

Dernièrement, plusieurs organismes gouvernementaux ont analysé le marché du travail québécois ou canadien afin de prévoir les surplus et pénuries de main-d'oeuvre au cours des années 1980. Ces perspectives abordent les questions de l'implantation de la micro-électronique et de la participation des femmes au marché du travail. L'optimisme de ces perspectives cependant ne change en rien la projection de leurs modèles. Dans les paragraphes suivants, nous résumerons les positions de ces auteurs par rapport à l'évolution du volume de l'emploi.

Conseil économique du Canada

Parmi les études prospectives réalisées dernièrement sur le marché du travail, le Conseil économique du Canada en a publié une d'envergure en 1982 intitulée Pénuries et carences. Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 1980. Les projections de l'offre et de la demande par profession ont été préparées à l'aide du modèle CANDIDE II[1] au troisième trimestre de 1981.

Considérant le climat économique du moment, les auteurs de cette étude ont prévu un taux de création ou de croissance d'emploi relativement élevé (à peu près 2%) en même temps qu'une baisse du taux de chômage[2].

Le Conseil économique du Canada est prudent dans son analyse des effets éventuels de la micro-électronique:

> "(ce débat) semble parfois se dérouler sous le signe de la passion plutôt que de la raison, il faut au moins reconnaître la possibilité d'un large redéploiement des emplois, même si l'on rejette les prédictions les plus pessimistes qui entrevoient des délestages massifs de main-d'oeuvre". (p. 2)

---

(1) Le plus grand modèle canadien.

(2) Conseil économique du Canada, Ottawa, 1982, 40 p., p. 23.

Enfin, le Conseil, projette pour les Canadiennes une augmentation de leur taux global de participation à la main-d'oeuvre de 4% entre 1981 et 1985:

> "Dans le groupe d'âge de 25 à 54 ans qui constitue le "noyau dur" de la population active, les femmes seront presque aussi nombreuses que les hommes en 1990". (p. 2)

OPDQ

Après avoir mis au point, vers la fin des années 1970, un modèle structurel de l'économie québécoise, l'Office de planification et de développement du Québec a bâti un premier scénario qui visait à définir l'évolution économique probable au cours des années 1980: ce premier ouvrage a été publié en mai 1981 sous le titre Perspectives de l'économie québécoise. La décennie 1980.

L'OPDQ a alors présumé que, du fait des divers besoins créés par l'implantation de la télématique et du développement des nouvelles industries, la croissance de l'emploi ne sera pas sérieusement réduite au cours de la prochaine décennie. Il admet qu'il s'agit là d'une hypothèse modérément optimiste et que finalement tout dépend de la vitesse de pénétration de la micro-électronique dans l'économie québécoise.(1)

Le taux de progression de l'emploi, projeté de 1,65 en 1985 et de 2,06 en 1990, est à peu près égal à la croissance de l'offre de la main-d'oeuvre de sorte qu'aucune amélioration sensible du marché du travail ne se produira dans la première moitié de la décennie. On ne prévoit pas de baisse notable du taux de chômage observé à 9,85% en 1980. (p. 33)

Quant à la participation des Québécoises au marché du travail, l'OPDQ suppose que leur importance relative dans la main-d'oeuvre (taux de féminité) sera de

---

(1) OPDQ, Direction générale de la planification, mai 1981, 117 p., p. 27.

41,9% en 1985 et 46,1% en 1990 par rapport à 38,3% en 1980, ce qui découle d'un taux global de participation au marché du travail de 52,7% en 1985 et de 61,4% en 1990 par rapport à 46,0% en 1980. (p. 95)

Commission de l'emploi et de l'immigration Canada

En juin 1981, la direction des services économiques de la Commission de l'emploi et de l'immigration pour la région du Québec publiait une étude Prévisions de l'offre requise de main-d'oeuvre par profession au Québec jusqu'en 1985. Cette analyse fournit des estimations d'emploi pour 496 professions.

Ces projections ont été préparées avant octobre 1980 et sont donc plus désuètes que les précédentes; nous n'allons pas les utiliser dans notre recherche. Toutefois, il est à souligner que, comme les autres organismes, le CEIC a prévu la poursuite de la hausse du taux global de participation des femmes à la main-d'oeuvre. Sans préciser son niveau, il mentionne que:

> "la majeure partie de l'augmentation de l'emploi d'ici 1985 devrait encore provenir du secteur tertiaire de l'économie sous l'impulsion du marché féminin et du travail à temps partiel".(1)

Groupe de travail sur l'évolution du marché du travail dans les années 1980

Le ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration a demandé en 1980 à un groupe d'étude de se pencher sur le sujet ci-haut mentionné. Les conclusions de leur rapport intitulé Sommes-nous prêts à changer? L'évolution du marché du travail dans les années 1980(2)

---

(1) Emploi et Immigration Canada, Direction des services économiques, région du Québec, juin 1981, 76 p., p. 11.

(2) Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1981, 46 p., p. 11. Rédigé par un groupe de technocrates et de spécialistes des milieux gouvernementaux et du secteur privé sous la direction de David Dodge, ce rapport a été déposé en Chambre par le ministre Lloyd Axworthy le 7 juillet 1981.

sont à l'effet que:

> "le taux de croissance de la population active étant relativement bas, et compte tenu du potentiel économique canadien, il devrait y avoir assez de nouveaux emplois pour absorber la croissance de la population active et réduire le chômage".

Cependant, le Ministre considère que les problèmes à solutionner se situent plutôt au niveau des goulots d'étranglement des compétences; pour permettre une meilleure correspondance entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre, il faut donc intensifier la formation.

Pour le Ministre également chargé de la condition féminine à l'époque, les femmes devront être particulièrement invitées à acquérir des compétences techniques de haut niveau et avoir accès à toute la gamme de professions offertes dans tous les secteurs car, selon lui, il est évident que leur importance dans la main-d'oeuvre continuera de croître.

Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail

Menée à l'été 1982, l'analyse du CRSMT porte sur le marché du travail québécois de 1984 et prévoit des déséquilibres de main-d'oeuvre (pénuries et surplus) par groupe professionnel à la fois pour chacune des régions et pour l'ensemble du Québec: Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1984.

En cours à l'été 1982, cette recherche s'est, en partie, appuyée sur la situation économique prévalante, caractérisée par une baisse importante du nombre de personnes en emploi. Selon les prévisions du CRSMT, le niveau d'emploi en 1984 sera à peine revenu à celui de 1981 (1).

---

(1) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Montréal, décembre 1982, 201 p., p. 10.

Si l'on considère l'ensemble des groupes professionnels, il y aura donc surplus de main-d'oeuvre.

Sans aborder directement la question de la plus ou moins grande participation des femmes au marché du travail, on peut facilement déduire de cette étude que les auteurs prévoient une augmentation du taux de chômage des femmes[1]. Le CRSMT mentionne que l'implantation de la bureautique et de la télématique entraînera la disparition de nombreux emplois et que, de façon générale, l'informatique et l'électronique auront des effets importants sur les emplois traditionnels.

---

(1) A cause de l'équation du taux d'activité, une hausse du chômage peut ne pas entraîner une baisse du taux d'activité s'il y a simplement transfert de l'emploi au chômage:

$$\frac{\text{Population en emploi} + \text{Population en chômage}}{\text{Population totale}} = \text{taux d'activité}$$

CHAPITRE 4

SECTEURS D'ACTIVITE EN EXPANSION

Ce nouveau chapitre fait place à la futurologie: on présentera les espoirs de développement identifiés par différents auteurs abordés dans cette recherche. Tandis que les uns l'espèrent, d'autres croient réellement que l'économie du Québec se développera dans certains domaines spécifiques et créera de l'emploi. D'autres prétendent qu'il s'agira seulement d'un déplacement de l'emploi vers de nouveaux secteurs d'activité économique. Quant aux domaines privilégiés, certains font consensus et c'est pourquoi nous allons les présenter.

Il nous serait facile de critiquer les spéculations de ces auteurs mais, dans la mesure où le tableau du volume d'emplois décrit précédemment est assez sombre pour les femmes, nous n'allons pas nous mettre à démolir ces quelques lueurs d'espoir; nous allons simplement les résumer et, à l'occasion, les commenter. Nul doute que les secteurs présentés prendront une certaine expansion mais la mesure et la vitesse de cette évolution et surtout l'importance du nombre d'emplois créés restent des facteurs inconnus.

Des emplois nouveaux naissent constamment dans l'économie. Dans cette section, nous allons aborder la question surtout sous l'angle des secteurs se développant à partir de préoccupations nouvelles. Selon Alfred Sauvy[1], tout progrès technique entraîne une modification de la structure des secteurs d'activité économique. Selon lui, le gain réalisé par la hausse de productivité amène le marché à s'étendre et, mécaniquement, le personnel évincé s'oriente vers les professions qui bénéficient de la demande supplémentaire.

Les critiques économistes contestent maintenant cet automatisme, comme nous l'avons vu à la section 3,2. Même si certains secteurs

---

(1) "Informatique, robotique et emploi" dans Pour la Science, novembre 1982, p. 31-39.

d'activité économique se développent grâce, notamment, aux importantes subventions qui y sont injectées, cela ne signifie pas pour autant qu'il y aura création d'emplois. Comme Action-Travail des femmes l'a démontré tout au long de sa récente recherche[1], souvent les subventions arrivent à peine à protéger les emplois déjà existants. Les secteurs de pointe obtiennent bien souvent de larges subventions pour restructurer et moderniser leur équipement. Ces investissements servent à remplacer les travailleuses et travailleurs par des machines à commande numérique programmées. Malgré toutes ces réserves nous allons présenter les secteurs en expansion, en indiquant toutefois dans quelle mesure le domaine risque d'être créateur d'emplois.

La gérontologie

Dans le domaine de la santé, le secteur de la gérontologie est prêt, en théorie, à fournir un grand nombre d'emplois. En effet, les besoins en services médicaux s'accroissent lorsqu'augmente le nombre de personnes âgées. Or, le vieillissement de la population et l'évolution des techniques médicales posent déjà de redoutables problèmes financiers, en particulier pour l'hospitalisation. D'ici un demi-siècle, le nombre d'octogénaires va presque doubler, en admettant même que la vie ne soit pas prolongée. Ces personnes ne peuvent pas accomplir chez elles les tâches ménagères courantes. Les services publics créés ici et là pour remplir les tâches de soin et d'aide à domicile sont très insuffisants. Si le gouvernement continue de compter sur le développement du bénévolat pour répondre à ces besoins, il est évident que ce domaine créera peu d'emplois rémunérés. Si les femmes refusent cette solution qui se fait sur leur dos et revendiquent une vie meilleure pour les personnes âgées, elles risquent en même temps de solutionner en partie leurs problèmes d'emploi.

---

(1) Leclercq, Dominique, Vincent, Solanges. Micro-technologie, méga-chômage. A la recherche d'alternatives. Action-travail des femmes, Montréal, octobre 1982, 37 p.

La biotechnologie

Selon Jean Blouin, journaliste à l'Actualité[1], la décennie 1980 sera celle de la biotechnologie et de son héritière, la bio-industrie. Cette science permet l'utilisation d'un processus biologique en vue de produire des biens et des services; elle s'intéresse à l'exploitation des micro-organismes et de leurs composantes. Ses applications se multiplient dans une foule de domaines, tous aussi fondamentaux les uns que les autres. L'avenir de l'industrie pharmaceutique, celui de l'industrie des pâtes et papier, celui de l'agriculture et de la foresterie, dépendent directement et à court terme des biotechnologies. C'est une question de survie tant sur le plan économique, qu'alimentaire et médical. Ces nouvelles industries seront certainement très modernes et très sophistiquées de sorte que le ratio travailleur/investissement risque d'être peu favorable à l'emploi.

L'agro-alimentaire

Au Québec, l'agro-alimentaire a succédé naturellement à l'agriculture d'autrefois et prend déjà l'ampleur d'un secteur de pointe. Les exportations de l'industrie agro-alimentaire québécoise progressent énormément d'année en année. En 1984, le gouvernement vise un objectif de 2 milliards $ d'exportation. A l'université, toutes les options reliées à ce secteur d'activité économique sont prometteuses: bio-agronomie, génie rural, agro-économie, science des vivres et programme de conseil en consommation. Au collégial, les programmes d'études en technologie agricole sont également prometteurs d'emploi[2]. L'atteinte de l'autosuffisance alimentaire serait certes notre meilleure garantie d'emploi au niveau régional.

---

(1) Blouin, Jean. "Les 500 000 emplois de 1990" dans L'Actualité, septembre 1982, p. 49-59.

(2) Ministère de l'Education. Les emplois de 1990. Les options gagnantes, Service de l'information scolaire et professionnelle, Cahier spécial de Canal-Isep, no 6, mars 1983, 28 p., p. 16-17.

Services aux entreprises

Les experts-conseils en génie, gestion, marketing, etc. forment un groupe d'emplois de plus en plus important au Québec. Cette vigueur de la demande de services s'explique en partie par la complexité accrue du monde des affaires et de l'économie en général. Il est prévu[1] que ce secteur des services aux entreprises fournira une partie importante des nouveaux emplois au cours des cinq prochaines années. Cependant, il s'agira probablement d'un simple déplacement d'une partie des travailleuses et travailleurs de bureau licenciés dans d'autres services, qui auront réussi à se maintenir en emploi.

La micro-électronique et l'informatique

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que le développement de la micro-électronique devrait créer certains emplois, même si ses applications risquent d'en détruire un grand nombre. On prévoit d'abord une création directe d'emplois au niveau de la conception, de la fabrication et du développement des produits et services basés sur la micro-électronique. Toutefois, cette contribution serait modeste par rapport au PNB québécois, ne dépassant pas 2%.

Selon un expert du groupe de prospective GAMMA de l'Université de Montréal, H. Benyahia, il faut dépasser les impacts immédiats du secteur de l'informatique et reconnaître ses impacts structurels où il existe, selon lui, des potentialités appréciables en terme de création d'emploi. Grâce à une stratégie industrielle d'informatisation plus poussée dans les secteurs où le Québec a déjà des atouts naturels et économiques, c'est-à-dire dans le secteur des ressources naturelles (amiante, fer), celui des transports (aérospatial et urbain), le

---

(1) Cossette, Alfred. "Les emplois nouveaux: identification des groupes principaux" dans Le marché du travail, vol. 3:1, janvier 1982, p. 56-63.

secteur énergétique (électrique), le secteur forestier (modernisation des équipements des pâtes et papier et dans la bureautique, cet expert croit qu'on pourrait développer un marché de 5 milliards $ correspondant d'ici 1990 à une création de 35 000 emplois[1]. Malheureusement, cet optimisme est très peu partagé: soit, la création de 35 000 emplois mais au prix de combien d'autres? Même si toutes les entreprises du Québec s'informatisaient, le besoin de professionnels en informatique ne seraient pas permanent puisque, une fois le système en place, la plupart des analystes, programmeurs et techniciens deviennent à leur tour superflus.

Les télécommunications

Tissu nerveux des sociétés modernes, les télécommunications sont un prolongement de la micro-électronique et de l'informatique. En l'an 2000, certains prédisent que le câble reliera le domicile, le bureau et l'usine. Chaque poste de télévision sera un organe de communication bidirectionnelle. Le système canadien Télidon, installé à l'essai à Longueuil, se situe à l'avant-garde des télécommunications à l'échelle mondiale. Cependant, comme le fait remarquer Action-travail des femmes, la croissance de ces industries de haute technologie n'est pas génératrice d'emplois mais plutôt de chômage[2]: quelques postes s'ouvrent mais si peu par rapport aux investissements et profits.

L'aéronautique et le transport urbain

Le Québec abrite 52% de l'industrie aéronautique canadienne, Canadair et Pratt and Whitney étant les plus importantes. Les contrats récents reliés au Challenger, au LRC et aux retombées espérées du F-18 permettraient de croire en une création de nouveaux emplois dans ce domaine,

---

(1) Benyahia, Hadj. "Nouvelle croissance et nouveaux emplois" dans Critère, automne 1982, no 34, p. 47-58.

(2) Leclercq, Dominique, op. cited, p. 11.

surtout en techniques de fabrication, en pilotage d'aéronefs, en entretien d'aéronefs et en avionique. Cependant, ces promesses mirobolantes de nouveaux emplois se sont dernièrement transformées en milliers de mises à pied. Selon Le Devoir du 6 octobre 1982, la dernière année a vu la disparition de 6 000 emplois sur 24 000 dans la région de Montréal.

Toujours dans le domaine des transports, la crise énergétique ramène certaines personnes à vivre en ville; d'autres adoptent le transport en commun. Or, il faudra sans cesse améliorer le produit: moins de bruit, moins de perte d'énergie, plus d'efficacité, etc. A cause de l'introduction des ordinateurs, des robots et autres équipements automatisés installés en vue d'augmenter la productivité, il est peu probable que ces développements se concrétisent par une forte création d'emplois chez General Motors ou Bombardier par exemple, où l'on a assisté depuis 1982 à plusieurs centaines de mises à pied[1]. N'est-ce là qu'un problème conjonctuel relié à l'état de l'économie ou bien une tendance qui se maintiendra malgré la reprise?

L'environnement

En 1979, le gouvernement québécois annonçait des investissements de l'ordre de 6 milliards $ dans un programme d'assainissement des eaux. Pendant les dix prochaines années, on devrait travailler au recyclage des déchets, à l'assainissement des eaux et au contrôle des polluants. C'est le programme le plus important dans le domaine environnemental à l'heure actuelle. La moitié des spécialistes engagés devraient être des ingénieurs sanitaires. Espérons que les argents prévus dans ce domaine seront effectivement dépensés.

L'énergie

La politique québécoise de l'énergie publiée en 1978 par le gouvernement québécois a permis de croire que du côté de l'électricité, du gaz naturel

(1) Leclercq, Dominique, op. cited, p. 4-5-6-.

et des énergies nouvelles, l'emploi serait florissant. Il faut toutefois préciser qu'à cette époque, on ne prévoyait pas la baisse du prix et les surplus de pétrole observés actuellement. Tout de même, selon A. Cossette du Centre québécois de recherche et de statistiques sur le marché du travail, le secteur énergétique représente actuellement le premier secteur d'investissement au Québec(1). La preuve qu'"investissements" ne signifie pas "emplois": Action-travail des femmes a relevé dans un document de l'Editeur officiel du Québec qu'en 1979, bien que 25% des investissements du Québec ont été faits par Hydro-Québec, cela n'a compté que pour 0,86% des emplois créés(2). De plus, il souligne qu'à l'examen, il s'agit souvent d'emplois temporaires, mal situés, où les conditions de santé et de sécurité au travail sont très mauvaises et les conditions de vie, suffocantes...comme à la Manic.

Les nouveaux services

Sans identifier exactement les mêmes activités, plusieurs auteurs soulignent l'émergence probable, ou tout au moins désirée, d'un quatrième secteur économique, prolongement du secteur tertiaire.

Selon Alfred Sauvy, il existe dans le secteur privé quelques professions où le déplacement des activités peut encore s'exercer: enseignement privé, musique, danse, sport, personnel privé de santé, comptabilité...tourisme, hôtels, décoration d'intérieurs, animation, organisation. "Dans tous ces cas, les besoins privés et publics sont loin d'être assurés et la demande est très élastique"(3).

Selon lui, une politique de création d'emplois devrait s'appuyer sur les opérations suivantes:

---

(1) Cossette, Alfred. op. cited, p. 61.

(2) Leclercq, Dominique. op. cited, p. 28.

(3) Sauvy, Alfred. La machine et le chômage, Collection Pluriel, Dunod, France, 1980, 383 p., p. 281.

. établir un inventaire des désirs exprimés par les ménages (dans la limite de leurs revenus) et des besoins des services publics (dans le cadre des crédits accordés);
. convertir cet inventaire par branche d'activité économique et par profession;
. publiciser cette composition par profession;
. orienter en conséquence la formation des jeunes;
. modifier l'échelle de rémunération en faveur des professions les plus recherchées et améliorer les conditions de travail de ces professions (p. 257).

D'après Alfred Cossette, économiste au ministère québécois du Travail, un quatrième secteur économique est socialement désirable même si les emplois alors créés se retrouveraient dans des activités dites improductives par rapport aux normes actuelles parce que cela contribuerait au bien-être de la société[1]. Selon lui, les emplois de l'avenir devraient se créer dans:

. l'entretien de soi (sport, santé, hygiène, athlétisme, etc.);
. les besoins qualitatifs de toutes sortes, autant dans l'habillement que dans l'urbanisme;
. les améliorations sur le lieu de travail (nouveaux équipements et nouveaux modes de gestion) permettant de réduire l'écart entre la "vraie vie" et le travail.

Il est vrai que bon nombre de besoins humains n'ont pas encore été satisfaits. Le secteur public devrait normalement être appelé à y répondre en grande partie. Déjà les femmes sont majoritairement embauchées dans le secteur public pour répondre aux besoins d'éducation

---

(1) Cossette, Alfred. "La micro-électronique et l'emploi" dans Le marché du travail, mars 1982, vol. 3: 3, p. 50-58.

et de santé mais le gouvernement, par ses coupures budgétaires, menacent ces emplois, les seuls où les femmes ont en général des conditions de travail décentes. C'est dans ce contexte que les femmes peuvent utiliser leur pouvoir économique insoupçonné. elles peuvent influencer le développement économique en manifestant leurs besoins si fort qu'elles s'assurent l'expansion de certains secteurs d'activité, sources d'emploi pour elles-mêmes.

Les personnes âgées, les garderies, les services aux handicapés(ées) sont autant de secteurs qui pourraient se développer dans le domaine public, si les femmes collectivement le voulaient. Qu'une partie de ces besoins soit satisfaite et déjà la roue va tourner car il existe des liens très étroits entre l'offre et la demande pour certaines catégories professionnelles. Si les femmes revendiquaient que tous les services auxquels elles répondent actuellement par le secteur caché ou privé du marché économique — travail non rémunéré ou au noir — devaient être officiellement reconnus et donc rétribués, elles feraient en sorte d'accroître leur participation dans la main-d'oeuvre. Effectivement, si les services actuellement rendus dans le secteur non rémunéré des familles ou par le bénévolat étaient comblés officiellement (ex.: gardiennage, ménages privés), cela faciliterait l'insertion professionnelle des femmes qui occupent déjà ces emplois et valoriseraient ces secteurs d'activité économique qui sont, à l'heure actuelle, à mi-chemin entre le bénévolat et le travail reconnu.

En conclusion, certains besoins de services privés et publics sont encore à combler. Nous avons identifié les dix grands secteurs les plus prometteurs en terme d'emplois au Québec à l'heure actuelle. Une meilleure conjoncture économique permettra vraisemblablement l'éclosion de ces nouveaux domaines d'activité économique. Cependant, aucun ne risque de constituer

une manne d'emplois pour les femmes à moins qu'elles ne s'en mêlent directement. Par ailleurs, ces dernières exécutent dans leur quotidien des tâches similaires à celles qu'on voudrait voir réaliser sur une plus grande échelle: ex.: le soin aux personnes âgées (gérontologie). Les femmes doivent tenter de développer ces secteurs qui seront synonymes d'emploi pour elles-mêmes et pour d'autres.

CHAPITRE 5

SURPLUS DE MAIN-D'OEUVRE

Les surplus de main-d'oeuvre originent de la dimension conjoncturelle ou structurelle de l'économie. La conjoncture économique, par un ensemble de facteurs nationaux ou internationaux, peut entraîner des surplus de main-d'oeuvre dans des secteurs d'activité ou des professions spécifiques. Actuellement au Québec, la situation économique est pour le moins instable: un jour, on annonce la récession, le lendemain la reprise. Par contre, les orientations dans les politiques économiques actuelles annoncent clairement une diminution du rôle de l'Etat dans le secteur des services gouvernementaux (éducation, santé, etc.), secteur qui embauche majoritairement des femmes. Dans les autres services (personnels, aux entreprises, etc.), la croissance dépend directement de la santé de l'économie en général.

La structure de l'économie, quant à elle, dépendra principalement, au cours des prochaines années, de l'implantation de la micro-technologie. Or, au cours de la décennie 1980, le Québec connaîtra une révolution sans précédent de ses modes de production. L'informatique modifiera le traitement et la mobilité de l'information, la robotique transformera les industries. Cette dernière s'appliquera surtout dans les entreprises où la main-d'oeuvre est nombreuse, l'employeur cherchant à diminuer ses coûts de production.

C'est en se basant sur ces mouvements et sur d'autres phénomènes, tels l'évolution démographique, que nous présentons un aperçu des surplus de main-d'oeuvre prévus pour le Québec d'ici 1990.

Tous les ouvrages utilisés n'ont pas projeté leurs prévisions sur cette même période de dix ans mais, comme celles-ci sont généralement fondées sur des considérations semblables, nous ne nous attarderons pas à savoir si elles sont exactement comparables et complémentaires, notre objectif premier étant de faire ressortir dans chaque cas ce qui concerne les femmes.

5.1 Secteur d'activité économique

La plupart des études prévisionnelles résumées au chapitre trois ont établi leurs perspectives en fonction de la structure de la classification canadienne descriptive des professions (CCDP). Certaines ont également introduit cette analyse en brossant un portrait grossier de l'impact des changements technologiques et du contexte économique sur l'emploi dans les trois grands secteurs d'activité. C'est ce que nous allons résumer en retenant surtout les éléments pertinents à la main-d'oeuvre féminine.

Secteur primaire

Il est très peu vraisemblable que la micro-électronique ait des conséquences directes sur le volume d'emploi dans les activités du secteur primaire: chasse, pêche, agriculture, mines, etc. De toute façon, les femmes y sont très peu présentes.

Secteur secondaire

Dans le secteur secondaire, les femmes sont quasi absentes des métiers de la construction mais relativement nombreuses dans certaines industries manufacturières, occupant les emplois peu spécialisés. Selon Pierre Lamonde:

> "Avec la multiplication des robots industriels au cours des dix prochaines années, le plafonnement de l'emploi secondaire québécois risque de se transformer en baisse à long terme...Cette longue glissade de l'emploi secondaire pourrait toucher plusieurs milliers de travailleurs au cours des dix prochaines années"(1).

En 1983, toutefois, on peut presque compter sur nos doigts le nombre de robots industriels implantés au Québec. Par contre, nos industries améliorent continuellement leur équipement, obtenant à chaque fois un meilleur rendement et par conséquent, un besoin moindre d'ouvrières et d'ouvriers.

Secteur tertiaire

Tout le monde s'entend pour dire que c'est surtout dans le secteur tertiaire que la micro-électronique va entraîner des pertes d'emploi à court terme. Selon le Bureau central de l'informatique, les secteurs les plus menacés sont les services, les banques, les assurances, les journaux et les postes(2). Durant la décennie 1970 au Canada, le secteur bancaire serait celui qui s'est le plus informatisé.

Actuellement, la bureautique est à sa première phase de développement: les machines à traitement de texte constituent vraisemblablement les nouveaux achats de bureau les plus importants. L'étape suivante de l'automatisation sera le courrier électronique mais son adoption massive surviendra en 1985. Enfin,

---

(1) Lamonde, Pierre. "Le virage technologique et l'emploi. Québec devrait créer une commission d'enquête" dans Le Devoir, 22 décembre 1982, p. 11.

(2) Clermont, Michel. Rapport informatique et emploi, ministère des Communications du Québec, Bureau central de l'informatique, Québec, juin 1982, 76 p., p. 3.

selon une étude du marché de la bureautique au Québec réalisée en 1981 par CEGIR, le bureau intégré dans lequel presque toutes les tâches sont automatisées se réalisera vers la fin de la décennie[1].

Enfin, les choix de politiques économiques vont également entraîner des surplus de main-d'oeuvre dans les professions et carrières pour lesquelles le secteur public constituait le principal débouché: gouvernement, écoles, hôpitaux et autres services publics.

5.2 Profession

En 1982, le Centre québécois de recherche et de statistiques sur le marché du travail a identifié dans ses perspectives d'emploi des surplus de main-d'oeuvre pour près de 79% des 412 professions étudiées. Il a qualifié les surplus observés selon trois cotes: léger (32% des professions), moyen (28% des professions) et sévère (19% des professions). Le C.R.S.M.T. avait établi ces prévisions pour 1984 mais, étant donné la sévérité des surplus signalés et des raisons qui les provoquent, on peut présumer que cette situation prévaudra tout au long de la décennie.

Connaissant la répartition professionnelle des Québécoises, nous avons retenu dans cette étude les éléments relatifs aux vingt professions les plus "occupées" par les femmes au Québec. Il s'agit des professions qui regroupent le plus grand nombre de femmes et dans lesquelles elles sont souvent majoritaires (voir tableau 3).

---

(1) Clermont, Michel, op. cited, p. 18.

Tableau 3: Surplus de main-d'oeuvre prévus en 1984 selon la répartition professionnelle des femmes en 1981, Québec

		Surplus en 1984	Effectifs en 1981
Enseignement			
2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires	Léger	84 590 (27)
2733	Professeurs d'écoles secondaires	Léger	
2791	Professeurs des cégeps	Léger	
Santé			
3131	Infirmières diplômées	Léger	37 525
3134	Infirmières auxiliaires	Léger	33 405
3135	Aides-infirmières	Léger	
Travail de bureau			
4111	Secrétaires et sténographes	Moyen	140 010 (411)
4113	Dactylographes et commis-dactylographes	Moyen	
4131	Teneurs de livres	Moyen	94 525 (413 moins 4133)
4133	Caissiers	Moyen	56 730
4141	Opérateurs sur machines de bureau	Léger	14 890 (414)
4143	Opérateurs sur matériel mécano-électronique	Moyen	
4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil	Sévère	40 350 (417)
4174	Téléphonistes	Moyen	
Commerce			
5137	Commis-vendeurs de biens de consommation	Moyen	92 400 (51)
Services			
6125	Serveurs, hôtesses et stewards (aliments et boissons)	Moyen	83 495 (612)
6143	Coiffeurs - coiffeuses	Moyen	13 740
6147	Gardiennes d'enfants	Sévère	9 685
Fabrication			
8553	Tailleurs et couturiers	Moyen	54 640
8563	Piqueurs à la machine (tissus et matières analogues)	Sévère	

Source: Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1984, ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, Montréal, décembre 1982, 201 pages.

Conseil du statut de la femme, compilations spéciales issues du Recensement du Canada, 1981.

NOTE: Les effectifs ne correspondent pas toujours exactement à la profession pour laquelle on fournit un indice de gravité du surplus. Toutefois, la catégorie plus globale pour laquelle on fournit les effectifs, renferme toujours cette profession qui regroupe d'ailleurs la plupart des personnes de sa catégorie.

Enseignement

L'augmentation de la fréquentation scolaire dans le réseau d'enseignement régulier et le développement de l'éducation aux adultes permettront au mieux le maintien des effectifs actuels aux niveaux collégial et universitaire et cela à condition qu'il n'y ait pas de coupures budgétaires de la part du gouvernement. Quant aux niveaux primaire et secondaire , la revanche des berceaux entraînant une augmentation des élèves à ces niveaux d'études n'est pas pour demain!

Santé

Pour les travailleuses et travailleurs oeuvrant dans le secteur hospitalier ainsi que dans le réseau des services sociaux et médicaux, les restrictions budgétaires adoptées par le gouvernement provincial entraîneront de façon générale l'apparition ou le maintien de surplus de main-d'oeuvre. Dans une brochure du ministère de l'Education, on soulignait même qu'en ce qui concerne les infirmières, la surproduction des dix dernières années, durant lesquelles le cours était offert dans une quarantaine de collèges, congestionnera sérieusement le marché de l'emploi aux cours des dix prochaines, d'autant plus que les diplômées universitaires (baccalauréat en nursing) concurrencent fortement les diplômées collégiennes[1].

Travail de bureau

De tous les auteurs ayant étudié l'impact de la microtechnologie sur le travail de bureau, H. Menzies, autrice de Women and the Chip est la moins optimiste: elle estime que le taux probable de chômage du personnel de bureau féminin au Canada sera de

(1) Ministère de l'Education, Les emplois de 1990, Les options gagnantes, Service de l'information scolaire et professionnelle, Cahier spécial de Canal, Isep no 6, 83-03, 28p., p.22

17% en 1985 et de 22% en 1990; il pourrait toutefois monter jusqu'à 40%[1]. La matérialisation de ces prévisions dépend selon elle du rythme de mise en oeuvre de la technologie nouvelle, de l'expansion industrielle et de la croissance de la main-d'oeuvre féminine non-spécialisée.

La méthode classique pour calculer l'impact des changements technologiques sur le personnel de bureau féminin au Québec est la suivante:

croissance de productivité	-	croissance de la production	=	variation de l'emploi

Voyons comment cette règle s'appliquerait au Québec au cours de la décennie 1980. D'après certaines études, l'introduction graduelle de la micro-électronique dans les activités de bureau accroîtra la productivité de 4% par an en moyenne, soit une hausse totale de 48% après dix ans. Quant à la croissance du volume d'activités produit par le personnel de bureau, nous reprenons deux hypothèses:

a) taux de progression réelle du PIB tertiaire qui a prévalu de 1976 à 1982 soit 2%;
b) taux prévu par le Bureau de la statistique du Québec pour la période de 1982 à 1987 soit 2,9%.

Ensuite, on applique ces taux aux effectifs de population déjà engagés dans ce secteur soit 500 000 personnes dont au moins 370 000 femmes: avec l'hypothèse optimiste quant à la création de nouvelles activités, on passerait de 500 000 à 448 000 emplois de bureau d'ici 1992, soit une baisse totale de 10%; avec l'hypothèse pessimiste, on glisserait à 410 000 emplois, soit une réduction de 18% pour la période[2].

---

(1) Elle présente, entre les pages 65 et 74, quatre scénarios possibles quant à l'impact de la microtechnologie: diffusion lente, faible productivité; diffusion rapide, faible productivité; diffusion lente, productivité élevée; diffusion rapide, productivité élevée. Menzies, Heather. Women and the Chip, Institut de recherches politiques, Montréal, 1982, 97 p.

(2) Lamonde, Pierre. "Le virage technologique et l'emploi. Québec devrait créer une commission d'enquête" dans Le Devoir, 22 décembre 1982, p. 11.

Le Conseil économique du Canada adopte cette méthode de calcul mais conclut à des résultats fort opposés étant donné ses hypothèses concernant la croissance de la production réelle, particulièrement en ce qui a trait au personnel administratif et aux vendeurs de services:

> Ils (le nombre d'emplois dans ces professions) devraient connaître une croissance dépassant largement la moyenne nationale... Certains craignent que le progrès technologique n'amène le remplacement des travailleurs par des machines...il est certain que la nature de plusieurs emplois sera modifiée...De toute façon, comme la croissance de la production sera relativement plus rapide dans les services que dans les autres secteurs, on peut prévoir que l'emploi dans les professions axées sur ce secteur progressera à un rythme supérieur à la moyenne"(1).

Respectant toujours la même règle théorique, d'autres auteurs contestent les hypothèses concernant la croissance de la productivité. Lors du récent colloque de l'Institut national de productivité (Montréal, 1er juin 1983) portant sur Technologie et travail: un virage humain, M. Dirk Devos, conseiller scientifique au Conseil des sciences du Canada affirmait qu'en Europe, l'augmentation de la productivité due à la micro-technologie était seulement égale à 2%. Plusieurs spécialistes sont venus tour à tour ébranler cette thèse, apportant des nuances quant à l'objet mesuré. Toutefois, un consensus s'est dégagé: il est clair que la nature des emplois va changer, il est probable que l'organisation même du travail va être modifiée (création d'emplois à temps partiel, travail à domicile, etc.) et, de l'avis de la plupart des participantes et participants à ce colloque, le volume d'emplois de bureau pour les femmes va diminuer au cours de la décennie 1980.

---

(1) Conseil économique du Canada. Pénuries et carences. Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 1980, ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1982, 140 p., p. 24.

Si les Québécoises ne se mobilisent pas, l'implantation de la micro-technologie risque de réduire sérieusement le nombre global d'emplois de bureau. En effet, considérant que les femmes seront les premières visées par ces changements; considérant que le mécanisme de déplacement de l'activité (création de nouveaux secteurs) exige un certain temps d'ajustement (effet indirect incertain à cause de la conjoncture économique); considérant que les écoles continuent de former, à pleine porte, les filles dans ces domaines;considérant enfin que les femmes mises à pied auront besoin de se recycler si elles veulent retourner sur le marché du travail, il est possible que les femmes connaissent des pertes d'emplois de bureau sans précédent au cours de la décennie 1980. Afin de contrer ce fléau, elles doivent dès maintenant revendiquer des cours de recyclage en vue de se diriger dans d'autres domaines, ou encore exiger des cours de perfectionnement pour accéder aux postes de contrôle.

Commerce

Au sujet des vendeurs, l'étude du C.R.S.M.T. a prévu des surplus généralisés. Sans expliquer les raisons de cette conclusion, les auteurs mentionnent par ailleurs un roulement élevé de cette main-d'oeuvre, dû aux mauvaises conditions de travail et aux exigences reliées à ces emplois. L'implantation des micro-ordinateurs dans les commerces de gros utilisés pour les commandes et les inventaires, ainsi que l'utilisation des caisses électroniques dans les commerces de détail, vont sûrement entraîner tout au moins un réaménagement des tâches. Le volume d'emplois va par ailleurs dépendre de l'état de la conjoncture économique.

Services

Toutes les études considérées pour cet ouvrage sauf celle du C.R.S.M.T. ont prévu une croissance des activités de services autres que gouvernementaux, égale ou supérieure à la croissance générale. Se basant sur la demande de main-d'oeuvre en regard de la disponibilité des travailleuses et travailleurs, l'analyse du C.R.S.M.T. conclut pourtant que dans le domaine des services et notamment dans les secteurs particuliers où les femmes oeuvrent (ex.: coiffure, service des aliments et boissons, service de logement), on note pour 1983 une main-d'oeuvre plus importante que le nombre de postes à combler.

Fabrication

La modernisation des modes de production permettra le maintien des emplois dévolus aux travailleuses et travailleurs plus spécialisés mais les surplus de manoeuvres et de journaliers, occupant des emplois routiniers de simples exécutants, seront du même coup amplifiés. Aussi, dans les domaines du textile et du vêtement, des aliments et boissons, la main-d'oeuvre peu qualifiée trouvera peu de débouchés; on pense ici aux couturières[1] et aux autres métiers traditionnellement dévolus aux femmes.

---

(1) Selon nous, il est faux de prétendre que le métier de couturières est non spécialisé. Cependant, étant traditionnellement occupé par des femmes, il reste peu considéré. Les machines arriveront un jour à remplacer ces dernières.

CHAPITRE 6

PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE

Malgré le contexte économique difficile que connaît actuellement le Québec et malgré l'impact de la micro-électronique, certains spécialistes de main-d'oeuvre, dont le Conseil économique du Canada, s'acharnent à affirmer que:

> "le problème qui existe présentement en est plutôt un d'allocation, c'est-à-dire d'un manque de concordance entre les ressources en main-d'oeuvre et les emplois; on ne saurait attribuer les difficultés actuelles simplement à l'ampleur de la demande de main-d'oeuvre".(1)

Soit, certaines pénuries existent mais le nombre d'emplois qu'elles représentent est loin de compenser les surplus actuels de main-d'oeuvre. Tout de même, comme l'objectif de ce texte vise à mieux connaître le marché du travail pour que les femmes parviennent un jour à contrôler, en partie, son développement, nous consacrons un chapitre à décrire ces quelques sources d'emploi.

Les mêmes carences de main-d'oeuvre spécialisées sont depuis déjà quelques années, identifiées au Québec et au Canada. Auparavant, on comblait ces besoins par l'entrée massive d'immigrantes et d'immigrants possédant une formation spécialisée. Aujourd'hui, les portes de l'immigration se sont en partie refermées et les travailleuses et travailleurs d'ici sont invités à occuper les postes vacants. Jusqu'à maintenant, les femmes ont été peu présentes dans ces professions.

---

(1) Conseil économique du Canada. Pénuries et carences. Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 80, ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1982, 140 p., p. 48.

Les pénuries de main-d'oeuvre sont-elles reliées à la croissance rapide d'un secteur d'activité? Si rapide que soit l'accroissement de l'emploi dans un secteur particulier, on peut éviter les goulots d'étranglement tant qu'il y a apport suffisant de travailleuses et travailleurs qualifiés. A l'inverse, une profession où l'emploi croît faiblement peut néanmoins éprouver des raretés de main-d'oeuvre, de sorte qu'elle verra le nombre de postes vacants augmenter.

Selon une enquête réalisée en 1979 auprès d'entreprises privées canadiennes, afin de connaître le nombre d'entre elles ayant éprouvé ou prévoyant des difficultés de recrutement d'ici 1984, 38% des établissements situés au Québec ont dit avoir rencontré des problèmes entre 1977 et 1979 et 30% de ces mêmes entreprises en prévoyaient encore d'ici 1984.

Cette situation est vraiment incroyable quand on pense à toutes les chômeuses et chômeurs du Québec! Il faut toutefois relativiser ces problèmes. A-t-on offert un salaire correspondant aux exigences de l'emploi? L'employeur a-t-il fait état de ces problèmes même s'il ne les a éprouvés qu'une seule fois dans l'année? Dans quelle mesure ces résultats peuvent-ils être considérés sérieusement quand on sait par ailleurs que même le plus gros employeur québécois, le gouvernement, est incapable de planifier à moyen terme, ses besoins de main-d'oeuvre. Comment, alors, un employeur privé a-t-il pu faire de telles prévisions? Malgré tout, nous allons vous fournir, à titre indicatif, les résultats de cette enquête. Ils doivent être interprêtés avec grande prudence.

Tous les ouvrages de perspectives d'emploi admettent que le monde du travail n'est jamais à la recherche de gens peu qualifiés. Ces derniers sont toujours en nombre suffisant pour accomplir la tâche demandée. Il est clair à la lumière des résultats de l'enquête, que les occupations où se retrouvent les problèmes de pénurie les plus graves, requièrent une préparation professionnelle assez poussée: les métiers spécialisés, les techniques nouvelles et les professions universitaires, surtout dans le domaine des sciences appliquées, enregistrent des déficits sérieux. Il faut encore rappeler qu'étant donné la mince proportion des travailleuses et travailleurs de ces domaines par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre, ces carences, si graves soient-elles, représentent un nombre infime d'emplois.

Les groupes professionnels identifiés en pénurie au Québec varient quelque peu d'une étude à l'autre. Dans notre rapport, nous avons retenu ceux qui revenaient le plus souvent. L'enquête la plus complète sur le sujet est celle sur les ressources humaines qu'a récemment réalisée le Conseil économique du Canada[1].

6.1 Secteur d'activité économique

Le tableau 4 présente la répartition des pénuries de main-d'oeuvre identifiées au Québec entre 1977 et 1979, et prévues d'ici 1984. Parallèlement, nous présentons la répartition actuelle des femmes dans ces différents groupes. L'inadéquation est frappante: les femmes sont peu nombreuses dans les domaines où la pénurie d'emplois est la plus grande (fabrication, usinage et transformation, sciences et génie) et très présentes là où les besoins sont moindres (bureau, vente, services)!

---

(1) Betcherman, Gordon. Les besoins en main-d'oeuvre qualifiée, Résultats de l'enquête sur les ressources humaines, Conseil économique du Canada, 1982, 101 p.

Tableau 4: Répartition des pénuries de main-d'oeuvre observées et prévues par secteur d'activité économique, Québec 1977-79 et 1980-84

Secteur d'activité économique	Pénuries		1981	
	1977-79	1980-84	Répartition des femmes	Taux de féminité
Fabrication et réparation	21,1	24,7	8,0	31,2
Usinage	10,4	10,6	2,6	13,4
Transformation	7,9	12,3		
Science et génie	17,6	14,9	5,2	29,2
Travail de bureau	11,0	8,1	36,7	74,0
Vente	10,1	8,5	7,8	33,8
Services	3,8	3,0	30,8	55,2
Gestion	9,1	6,4	5,4	22,5
Métiers de la construction	1,5	2,1	2,4	7,3
Autres	7,7	9,4	1,1	4,5
Total (taux moyen)	100,0	100,0	100,0	(38,6)

Source: Betcherman, Gordon. Les besoins en main-d'oeuvre qualifiée, Conseil économique du Canada, 1982, 101 pages, p. 29.

Conseil du statut de la femme, compilations spéciales issues du Recensement Canada, 1981.

Fabrication et réparation de produits

Au Québec, c'est le groupe de la fabrication et de la réparation de produits qui affiche la fréquence la plus élevée au chapitre des pénuries, par exemple, les emplois de cols bleus tels ceux des mécaniciens. Les fabricants de biens durables ont rencontré plus de difficultés que ceux engagés dans la fabrication de biens non-durables. Or, les femmes se retrouvent surtout dans les secteurs mous de l'industrie manufacturière, comme tailleuses ou couturières, donc dans les biens non durables.

Usinage et transformation

Toujours selon l'enquête du C.E.C., les autres groupes qui comptent pour une part significative des déséquilibres de main-d'oeuvre observés au Québec sont ceux de l'usinage (ex.: machinistes) et de la transformation (ex.: dépeceurs). Les femmes y sont peu présentes.

Sciences et génie

Dans tous les ouvrages consultés, le génie est toujours le premier domaine d'embauche mentionné comme prometteur. Certaines spécialités mentionnées dans la section suivante sont plus en demande que d'autres mais de façon générale, on prévoit que la difficulté de recruter des ingénieurs ira en s'aggravant au cours des années à venir. Dans ce domaine, les femmes sont rares et la pénurie est reliée à une croissance rapide des secteurs de pointe.

Finances

Parmi les établissements québécois interrogés sur leurs difficultés de recrutement, un seul groupe a déclaré de façon majoritaire (56%) prévoir rencontrer des problèmes de main-d'oeuvre d'ici 1984: le secteur des finances. Bizarre puisqu'il est en même temps le secteur le plus informatisé jusqu'à maintenant au Canada!

Transports, communications et services publics

Au Québec comme au Canada, c'est ce secteur qui semble le moins touché par les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée.

Travail de bureau, ventes et services

Les pénuries signalées dans ces secteurs ne sont pas toutes à strictement parler, des pénuries de spécialistes. Pour ce qui est des postes exigeant peu de spécialisation, le Conseil économique du Canada mentionne que:

> "le problème tient à la difficulté d'attirer ou de conserver les travailleurs. On en trouve des exemples dans le groupe de travail de bureau, celui des ventes et celui des services où il est clair que bon nombre des pénuries relevées ne résultent pas d'une insuffisance de main-d'oeuvre".(1)

6.2 Catégorie professionnelle

Cols bleus hautement spécialisés

Quelles catégories professionnelles souffrent le plus de carences de main-d'oeuvre qualifiée? D'après l'enquête du C.E.C. qui ne contient que des données canadiennes sur cette question, ce sont surtout au niveau des cols bleus, donc dans les domaines de la transformation et de l'usinage, qu'on éprouve la majorité des difficultés d'embauche (40%).

L'enquête a identifié les cinq métiers où les problèmes de pénuries étaient les plus graves: mécanicien de machines, mécanicien de véhicules, opérateur de machines, mécanicien de véhicules automobiles, soudeur et outilleur-ajusteur. Ce sont ces emplois qui sont appelés à être robotisés d'ici dix ans. Déjà General Motors et Pratt and Whithney ont commencé.

Cadres et professionnels

Parmi le personnel de cadre et les professionnels, les difficultés sont surtout remarquées dans les sciences et dans l'ingénierie. On y relève des problèmes particuliers en ce qui touche les ingénieurs de presque toutes les spécialisations, les informaticiens ainsi que les techniciens et chercheurs en ingénierie.

---

(1) Betcherman, Gordon, op. cited, p. 34.

Autres catégories

Comme le démontre le tableau 5, 60% des postes vacants sont dans les deux catégories professionnelles traitées ci-haut. Sachant que les femmes sont peu nombreuses dans ces emplois et encore moins présentes dans ceux du secteur primaire et ceux de la construction, on doit conclure que les probabilités pour les femmes de combler un poste vacant dans ces domaines sont minces, à moins qu'elles ne changent de catégories professionnelles. Actuellement, 75% d'entre elles sont cantonnées dans le travail de bureau, le commerce et les services où l'on prévoit 17% des postes vacants en 1980-84.

Tableau 5: Répartition des postes vacants suivant la catégorie professionnelle, Canada, 1977-79 et 1980-84

Catégorie	1977-79	1980-84
Transformation	42,1	40,5
Cadres et professionnels	16,8	20,2
Emplois du secteur primaire	8,8	13,4
Métiers de la construction	8,0	4,8
Travail de bureau	5,4	6,6
Commerce	6,0	5,1
Services	7,6	4,8
Autres métiers	5,2	4,7
Total	100,0	100,0

Source: Betcherman Gordon, Les besoins en main-d'oeuvre qualifiée, Conseil économique du Canada, 1982, 101 pages, p. 46.

6.3 Profession

Etant donné le nombre impressionnant de professions codées selon la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.), nous allons maintenant étudier les pénuries de façon plus détaillée. Notre principale source de données sera l'étude du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1984. Menée à l'été 1982, cette étude est basée sur la comparaison entre la demande additionnelle de main-d'oeuvre (le nombre de postes à combler estimé par le CRSMT principalement en regard de l'évolution de l'activité économique) avec l'offre de main-d'oeuvre disponible (le nombre de travailleuses et travailleurs aptes et disposés à occuper ces emplois, i.e. les chômeurs plus les finissants du réseau scolaire). Comme la situation économique prévalant en 1982 se caractérisait par une profonde récession, le nombre de professions désignées en surplus est fort important (79%) et conséquemment, le nombre de pénuries faibles. Elles peuvent donc être considérées avec sérieux.

Direction, administration

Des 28 professions en pénurie dans l'ensemble du Québec, le tiers sont issues du secteur de la direction et de l'administration. La plupart sont théoriquement accessibles aux femmes: inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements, directeurs du personnel et des relations de travail, directeurs des ventes et de la publicité, directeurs des achats, directeurs des services, directeurs de la production.

Sciences naturelles, génie et mathématiques

La carrière d'ingénieurs apparaît comme la meilleure garantie à moyen et à long terme d'un emploi. Un document récent du ministère d'Etat (fédéral) chargé des Sciences et de la Technologie évalue la pénurie d'ingénieurs

au Canada à 12 400 en 1985[1]. Même s'il n'y a pas de cloisonnement étanche entre les différentes spécialités du génie et que leur polyvalence est de rigueur, certains ingénieurs sont embauchés plus rapidement que d'autres: l'ouvrage du C.R.S.M.T. place en tête de liste les ingénieurs en organisation et les ingénieurs mécaniciens. Suivent les ingénieurs géologues, physiques, électriques, industriels et chimistes dont l'avenir est moins assuré. Il reste les ingénieurs civils, miniers et en métallurgie, lesquels auraient avantage à s'orienter dans une autre spécialité.

Par ailleurs, au niveau des sciences mathématiques, on identifie de graves pénuries d'analystes et de programmeurs en informatique au Québec pour 1984 et par la suite également. D'ici dix ans, les systèmes informatiques envahiront tous les secteurs d'activité économique: la fabrication et le contrôle dans l'industrie (la robotique), le domaine des télécommunications (la télématique), les services traditionnels de bureau et d'administration (la bureautique), les maisons (la privatique). Donc, toutes les disciplines reliées à l'informatique et à l'électronique, qu'elles soient de niveau collégial ou universitaire, sont prospères. Plusieurs étudiantes et étudiants ont compris et sont déjà inscrits dans ces domaines. Si elles ou ils n'arrivent pas à se placer, au moins elles ou ils ne se sentiront pas handicapées(és) par les nouvelles technologies qui auront même envahi nos maisons.

Enseignement

On prévoit des pénuries de professeurs spécialisés dans l'enseignement professionnel relié aux techniques nouvelles et dans certains domaines spécifiques comme l'informatique. Les femmes sont présentes dans l'enseignement mais non dans ces domaines.

---

(1) Blouin, Jean. "Les 500 000 emplois de 1990" dans l'Actualité septembre 1982, p. 49-59, p. 51.

Médecine et santé

Dans les régions du Nord-Ouest et de la Côte-Nord, on a besoin de médecins omnipraticiens et de spécialistes, partout des ostéopathes et chiropracteurs, des podiatres et des médecins naturistes. Des infirmières diplômées sont requises dans les zones éloignées de l'Outaouais et du Bas St-Laurent/Gaspésie. Dans cette dernière région, on a également besoin d'infirmières auxiliaires, de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes. Les hygiénistes dentaires sont en demande presque partout au Québec tandis que dans la région de Québec et dans la région nord de Montréal, on requiert des assistants dentaires et des mécaniciens-dentistes.

Travail de bureau

Dans aucun des grands corps d'emploi de bureau, a-t-on signalé une pénurie possible, si légère soit-elle. Au contraire, on note généralement des surplus légers et moyens.

Commerce

Les appelés dans ce domaine sont les chefs de ventes de biens de consommation, les vendeurs-techniciens et les courtiers et agents d'assurances. Bien que n'étant pas nombreuses à occuper ces emplois, les femmes peuvent assez rapidement acquérir les qualités requises pour se présenter à ces postes.

Services

A quatre exceptions près, le C.R.S.M.T. ne comptabilise que des surplus dans les professions du secteur des services pour 1984. Les pénuries sont régionales et concernent la région nord de Montréal

(surveillants et travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans le logement), l'Outaouais (guides) et le Bas St-Laurent/Gaspésie (techniciennes de garderie).

Transformation

Sous cette catégorie, sont regroupées près d'une cinquantaine de professions plus ou moins spécialisées dans le traitement des matières premières. Les femmes en 1971 étaient plus de 1 000 dans seulement six de ces occupations: deux occupations du domaine des aliments et boissons (boulangères - pâtissières, dépeceuses - fumeuses - conserveuses), trois dans le secteur du textile et une dans le tabac (tabatières). Les pénuries dans ces domaines sont plutôt rares mais on note tout de même dans la fabrication des aliments et boissons, des pénuries au niveau des boulangers-pâtissiers dans les trois sous-régions de Montréal (Métro, Nord et Sud) et dans certaines sous-régions de Québec; également, des commis bouchers sont demandés dans la région de Québec, sur la Côte-Nord et sur la rive sud de Montréal pour le commerce de détail, dans le Montréal Métro pour la coupe française et dans le Bas St-Laurent/Gaspésie pour le mouton.

Usinage

De toutes les pénuries de main-d'oeuvre signalées par profession, 15% se trouvent dans le domaine de l'usinage. Il s'agit dans tous les cas de cols bleus spécialisés; pour les femmes absentes de ce secteur, toutes ces occupations constituent des métiers non traditionnels. Pourquoi prévoit-on ces pénuries? Non pas tant à cause d'une augmentation de l'activité économique dans ce domaine mais surtout à cause du faible nombre de finissantes et de finissants du réseau scolaire. Il s'agit

d'à peu près toutes les professions de l'usinage des métaux à savoir les ajusteurs-outilleurs, les machinistes et régleurs de machines-outils (dans certaines régions), les conducteurs de machines-outils et les contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux. Ces domaines peuvent effectivement constituer des débouchés à court terme mais à plus long terme, les robots effectueront probablement ces tâches.

Au niveau du façonnage des métaux, on souligne des pénuries ici et là; enfin, au niveau de l'usinage des bois, on signale un manque généralisé de modeleurs sur bois.

Fabrication, montage et réparation de produits finis

Dans ce groupe professionnel, une soixantaine d'occupations sont partagées entre cinq catégories de produits (métalliques, électriques, en bois, en tissu-fourrure-cuir et en caoutchouc) et un groupe relié à l'entretien et la réparation. Or, les pénuries signalées dans ce grand secteur se retrouvent tous dans ce dernier sous-secteur: on recherche surtout des mécaniciens et réparateurs d'avions et des mécaniciens et réparateurs de machines utilisées dans les bureaux et dans le commerce. Encore une fois, l'introduction de la micro-technologie risque d'ébranler la véracité de telles prédictions.

Pour conclure ce chapitre, nous allons tenter d'expliquer brièvement pourquoi des pénuries de main-d'oeuvre existent dans certains secteurs et comment se fait-il qu'on ne les ait pas encore résorbées. Dans la littérature que nous avons parcourue, aucune réponse claire à ces questions n'est fournie. Toutefois, on peut supposer,

en ce qui concerne les cols bleus, que ces emplois "spécialisés" n'attirent généralement pas les étudiantes et étudiants à la recherche d'un emploi salubre, intéressant et rémunérateur. Pourtant, les statistiques de Relance produites par le ministère de l'Education, démontrent que les débouchés pour les finissantes et finissants de niveau secondaire dans ces domaines sont meilleurs que la moyenne et ce depuis au moins cinq ans(1).

Depuis la révolution tranquille, on a beaucoup valorisé l'emploi de col blanc: propre, non exigeant physiquement. Aux emplois plus techniques, on associait de moins bonnes conditions de travail. Cependant, on a peut-être confondu les emplois de cols bleus spécialisés aux"jobs"de manoeuvres journaliers.

Comme le nombre d'emplois de cols bleus spécialisés a progressé en proportion avec l'économie et compte tenu du désintérêt de la main-d'oeuvre à se former dans ces domaines, on a donc continuellement relevé au cours de la dernière décennie des pénuries dans ce groupe professionnel.

---

(1) Corbeil, Paul. Relance. Finissants du secondaire 1976-1981, ministère de l'Education, Direction des politiques et plans, Québec, 1982, 204 p.

CHAPITRE 7

FORMATION PROFESSIONNELLE

7.1 Formation recherchée

Que pouvons-nous retenir des trois derniers chapitres comme enseignement sur la formation professionnelle? Un point est commun: il faut se diriger vers les formations en sciences, ingénierie et technologie! En effet, il se dégage du chapitre quatrième que la plupart des secteurs d'activité en expansion, et les plus prometteurs au Québec, créeront des emplois dans des catégories professionnelles plutôt élevées ou tout au moins spécialisées: génie, techniques agro-alimentaires,biotechnologie, aéronautique, micro-électronique, informatique, télécommunications, etc.

Au chapitre des pénuries de main-d'oeuvre, celles-ci se rencontrent de façon la plus grave dans les professions scientifiques et techniques ainsi que dans certains métiers spécialisés du domaine de la mécanique, de l'équipement motorisé et de l'électrotechnique. Il est étonnant de constater que ces pénuries sont observées depuis déjà quelques années et que la formation correspondante n'attire jamais suffisamment d'étudiantes et d'étudiants pour satisfaire à la demande de main-d'oeuvre.

Le chapitre cinq spécifie les professions où seront enregistrées des surplus de main-d'oeuvre. Or, de ces projections, il se dégage que la révolution technologique va entraîner, d'une part, une déqualification des emplois occupés par les travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle sociale et, d'autre part, la création d'emplois à haute technicité et d'autres à caractère répétitif pour du personnel

non qualifié. On assistera ainsi à une disparition des corps traditionnels (ouvriers, typographe, couturière, etc.) qui seront principalement remplacés par des surveillants opérateurs et des employés de l'entretien.

Analysé sous l'angle féministe, on constate que le nombre d'emplois qui risquent d'être supprimés ou déclassés, postes actuellement occupés par des femmes, est proportionnellement considérable alors que les emplois créés seront plutôt des postes qualifiés, traditionnellement réservés aux hommes. Or, les femmes ne pourront avoir accès aux nouveaux postes plus qualifiés qu'en bénéficiant de programmes intensifs de recyclage et de formation. Mais, malheureusement, même ces domaines d'études sont actuellement presque exclusivement fréquentés par des hommes. Si les femmes veulent demeurer sur le marché du travail, elles devront acquérir de la formation dans ces domaines de pointe.

7.2 Formation actuelle

Dans quelle mesure les étudiantes contemporaines ont-elle déjà compris que les sciences, l'ingénierie et la technologie constituent les disciplines de l'avenir? Plusieurs croient à tort que les étudiantes d'aujourd'hui se tracent un meilleur profil de carrière que leurs aînées, en se dirigeant plus nombreuses vers les emplois les plus prometteurs. On ne peut nier les faibles progrès réalisés dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes. Mais ce qui ressort davantage de l'observation des données les plus récentes, c'est toujours le choix déplorable des filles pour les mêmes options scolaires. Après avoir constaté quelles sont les professions qui offriront des possibilités d'emploi au cours de la prochaine décennie (sciences pures et appliquées, génie, technologie), il est dommage de constater que l'adéquation

des domaines actuels d'études des filles se fait beaucoup plus avec les secteurs en surplus de main-d'oeuvre que ceux en pénurie, ce que nous démontrera la section suivante.

Niveau secondaire - enseignement régulier

Au niveau secondaire en formation professionnelle, il existe dix-sept grandes disciplines. Parmi celles-là, cinq regroupent moins de 4% de tous les étudiants (tableau 6): agro-techniques, foresterie, pêches, protection et service du bâtiment, arts plastiques. Dans les autres disciplines, là où sont les femmes, les hommes sont absents et vice-versa. En effet, 80% des hommes partagent leur présence entre les meubles et la construction (10%), l'électrotechnique (17%), l'hydrothermie (8%), l'équipement motorisé (32%) et la mécanique (12%). Par contre, les femmes se retrouvent majoritairement concentrées dans une seule des dix-sept disciplines de base: 59% étudient en commerce-secrétariat. Bien que beaucoup moins nombreuses, elles sont également inscrites en soins esthétiques (20%), services de la santé (5%), et couture et habillement (5%), domaines qui leur sont presque exclusivement réservés. Le seul secteur d'importance où les effectifs de femmes et d'hommes sont comparables est celui de l'alimentation.

Tableau 6: Elèves de niveau secondaire selon les secteurs d'enseignement professionnel long, Québec 1981-82

Secteur	FEMMES	HOMMES	Taux de féminité
Agro-techniques	0,5	1,9	20,6
Foresterie	0,2	2,9	7,7
Pêches	0,0	0,1	9,7
Service de la santé	5,2	0,6	90,0
Meuble et construction	0,2	10,4	1,7
Electrotechnique	0,6	16,8	3,2
Hydrothermie	0,0	7,8	0,5
Dessin technique	1,0	4,0	19,5
Equipement motorisé	0,2	32,3	0,7
Mécanique	0,2	12,4	1,5
Alimentation	5,1	4,1	55,3
Soins esthétiques	19,5	0,2	99,0
Couture et habillement	4,9	0,1	98,7
Protection et service du bâtiment	0,0	0,3	0,0
Commerce et secrétariat	59,4	3,2	94,8
Arts plastiques	1,0	0,4	68,6
Imprimerie	2,0	2,5	43,5
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombres absolus et taux moyen)	(28 203)	(28 379)	(49,8)

Source: Ministère de l'Education, direction des études économiques et démographiques, service de la démographie scolaire, mai 1982.

Niveau secondaire - éducation des adultes

Les inscriptions par matière des adultes qui retournent aux études pour obtenir un diplôme d'études secondaires professionnelles (tableau 7) diffèrent très nettement d'un sexe à l'autre. Même après avoir été quelques années sur le marché du travail, les femmes adoptent des choix scolaires qui varient peu de celui des jeunes filles qui n'ont pas quitté le milieu des études: la majorité étudie en administration-commerce pour devenir dans la plupart des cas des secrétaires.

La moitié des hommes à temps plein étudient en équipement motorisé et en fabrication mécanique; 45% de ceux à temps partiel sont inscrits en construction et en électronique.

Tableau 7: Répartition des inscriptions par matière à l'éducation des adultes (niveau secondaire), formation professionnelle selon le type de technique, Québec 1981-82 (%)

Type de technique	FEMMES		HOMMES	
	plein %	partiel %	plein %	partiel %
Administration-commerce	57,4	69,9	2,8	4,2
Agriculture	0,5	6,4	0,8	9,9
Alimentation-hébergement	14,6	6,1	13,7	4,3
Construction, serv. bâtiment	0,0	0,3	1,9	22,2
Electronique	0,2	0,5	7,8	23,0
Entretien mécanique	0,3	0,1	12,1	4,2
Equipement motorisé	1,0	0,3	23,5	7,4
Fabrication mécanique	1,6	0,4	25,8	6,6
Métallurgie	0,1	0,1	6,5	9,1
Services santé	4,8	6,0	0,0	0,6
Services à la personne	6,1	2,1	0,1	0,2
Langues maternelles	0,1	1,6	0,0	0,1
Autres	4,3	6,2	4,8	8,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Ministère de l'Education, SEVAL 1981-82, direction générale de l'éducation des adultes, Québec, 1983, tableau C1

Niveau collégial - enseignement régulier

En 1982, les inscriptions collégiales à l'enseignement régulier, formation professionnelle, démontrent la nette préférence des hommes (49%) pour les techniques physiques et le rejet de cette même orientation par les femmes (5%). Le tableau 8 révèle également que le premier choix des femmes se situe au niveau des techniques de l'administration, à l'intérieur desquelles 35% étudient en techniques administratives, 33% en secrétariat et enfin 19% en informatique, ce qui constitue une lueur d'espoir.

Tableau 8: Inscriptions collégiales à l'enseignement régulier, formation professionnelle selon la famille de programmes et le réseau, Québec automne 1982

Famille de programmes	Cégep N	Collèges privés N	Autres N	Total N	Total %
FEMMES					
Techniques biologiques	9 388	126	307	9 821	24,3
Techniques physiques	1 773	26	0	1 799	4,5
Techniques humaines	4 993	991	0	5 984	14,8
Techniques administration	16 942	2 555	286	19 783	48,9
Arts appliqués	1 910	1 091	0	3 001	7,4
Hors D.E.C.	38	0	0	38	0,1
Total	35 044	4 789	593	40 426	100,0
HOMMES					
Techniques biologiques	2 782	22	634	3 438	10,1
Techniques physiques	16 025	606	0	16 631	48,7
Techniques humaines	2 644	131	0	2 775	8,1
Techniques administration	9 337	310	165	9 812	28,8
Arts appliqués	1 294	131	0	1 425	4,2
Hors D.E.C.	40	0	0	40	0,1
Total	32 122	1 200	799	34 121	100,0

Source: Ministère de l'Education, L'effectif des cegeps à l'enseignement régulier, session d'automne 1982, bulletin statistique recherche et développement, D.G.E.C., Québec 1983, tableau 2.

Ministère de l'Education, L'effectif des collèges privés et des établissements publics relevant d'autres ministères que celui de l'Education. Enseignement régulier à temps plein. Session d'automne 1982, bulletin statistique recherche et développement, D.G.E.C., Québec 1983, tableaux 6 et 7.

Niveau collégial - éducation des adultes

Selon le tableau 9, les femmes, de la même façon que les hommes qui détiennent un certificat d'études collégiales, sont fortement concentrées en techniques de l'administration: en 1981, c'est le cas de 74% des femmes et de 91% des hommes. En fait, ils n'ont guère le choix des options, les techniques physiques, biologiques et les arts n'étant pas accessibles aux étudiantes et étudiants adultes sauf exception.

Tableau 9: Diplômés(es) de l'éducation des adultes, niveau collégial (C.E.C.), formation professionnelle selon la famille de programmes, Québec, 1979 à 1981

Famille de programmes	1979	1980	1981
FEMMES			
Techniques biologiques	34,0	4,6	0,7
Techniques physiques	0	0	0
Techniques humaines	27,2	32,0	25,5
Techniques de l'administration	38,8	63,0	73,8
Arts	0	0,4	0
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombres absolus)	(327)	(262)	(286)
HOMMES			
Techniques biologiques	4,9	0,6	0
Techniques physiques	0,6	1,5	0,9
Techniques humaines	29,5	22,2	7,9
Techniques de l'administration	65,0	75,9	91,2
Arts	0	0	0
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombres absolus)	(329)	(351)	(229)

Source: Ministère de l'Éducation, Diplômés 1979, direction des études économiques et démographiques, Québec, 1982, tableau 25.

Ministère de l'Éducation, Diplômés d'études collégiales 1979-80 et 1980-81, direction générale de l'enseignement collégial, Québec, août 1982, pp. 172 à 174, 184 à 186.

Niveau universitaire - baccalauréat

En 1981-82, les femmes formaient la majorité des personnes inscrites à l'université (50,6%). Réparties entre neuf grandes disciplines, on constate à la lecture du tableau 10 que les femmes sont légèrement majoritaires dans cinq de ces neuf branches et légèrement minoritaires dans deux d'entre elles. Les deux seuls domaines d'enseignement où persiste encore un grave déséquilibre au niveau de la répartition par sexe des étudiants sont le génie et sciences appliquées (10% de femmes) et les mathématiques et sciences physiques (26% de femmes). Comment peut-on espérer que les femmes se taillent une meilleure place dans ces domaines?

Tableau 10: Inscriptions universitaires aux 1er et 2e cycles selon la discipline, Québec 1981-82

Discipline	FEMMES	HOMMES	Taux de féminité
Arts et sciences général	4 901	3 816	56,2
Education	19 316	9 225	67,7
Beaux arts et arts appliqués	4 891	2 487	66,3
Humanités	9 654	6 177	61,0
Sciences sociales	31 057	38 923	44,4
Sciences agricoles et biologiques	2 686	2 849	48,5
Génie et sciences appliquées	1 378	12 006	10,3
Professions de la santé	7 582	4 969	60,4
Mathématiques et sciences physiques	1 879	5 455	25,6
Spécialisation non déclarée	743	366	67,0
Spécialisation non applicable	11 073	6 686	62,4
Total	95 160	92 959	50,6

Source: Statistique Canada, division de l'éducation, des sciences et de la culture, section de l'enseignement post-secondaire, compilations spéciales.

En conclusion, la formation professionnelle, à tous les niveaux d'enseignement, est très sexuée. Les femmes sont absentes des disciplines prometteuses d'avenir. Afin d'établir des chances égales d'emploi pour les femmes et les hommes, ces dernières devront revendiquer auprès du ministère de l'Education l'implantation de programmes d'accès à l'égalité. Ainsi, par des mesures énergiques de redressement, on tendra à éliminer la discrimination systémique dont historiquement les femmes ont été victimes dans le domaine de la formation professionnelle.

7.3 Formation à obtenir

La nécessité de ce virage d'orientation pour les étudiantes n'est plus à démontrer. Tous les interlocuteurs préoccupés des perspectives d'emploi dans la décennie 1980 s'entendent sur la nécessité pour les femmes de se recycler. Toutefois, il convient de faire attention: il ne faudra pas subordonner la formation des femmes aux exigences immédiates du marché du travail et risquer ainsi que leur compétence ne soit désuète lorsque toutes les incidences de la révolution microtechnologique se seront fait sentir. Dans les prochains paragraphes, on présentera le témoignage de cinq experts reconnus sur la question.

Inquiet par la faible participation des femmes à l'activité scientifique et technique, le Conseil des sciences du Canada, a organisé un atelier, en janvier 1982, sur les femmes et les sciences au Canada. Il constatait que:

> "La disproportion numérique entre hommes et femmes dans les professions scientifiques est telle qu'elle n'échappe même pas à l'examen le plus superficiel".(1)

---

(1) Conseil des sciences du Canada. Qui fait tourner la roue?, Compte rendu d'un Atelier sur les femmes et l'enseignement des sciences au Canada, Ottawa, janvier 1982, 149 p., p. 7.

Voici les raisons qui amènent ce Conseil à inciter les femmes à étudier en sciences, ingénierie et technologie:

> "Les femmes doivent être en mesure de participer à l'orientation des innovations techniques ainsi qu'aux décisions portant sur la rapidité et la manière de les introduire dans la société...D'une façon ou de l'autre, la technologie va continuer d'envahir le marché du travail, quel qu'en soit le niveau. D'un point de vue pratique, il est évident que les jeunes filles qui ne possèdent pas de notions élémentaires de mathématique et de physique ne pourront être acceptées aux cours de formation en sciences et en technologie du niveau post-secondaire. Ce sont là des programmes qui forment les travailleurs qualifiés et compétents nécessaires dans un marché du travail façonné par les innovations techniques". (p. 9)

Heather Menzies concluait au printemps 1982 un ouvrage sur l'implantation de la micro-technologie et les femmes, Women and the Chip, en soulignant qu'il faudra freiner la croissance de la main-d'oeuvre féminine non spécialisée. Pour cela, il faut sensibiliser les jeunes filles des écoles secondaires aux changements qui se produisent dans le marché du travail et les encourager à se préparer à des emplois de nature plus technique.

Le Conseil économique du Canada a critiqué en 1982, les programmes de formation de la main-d'oeuvre du ministère de l'Emploi et de l'Immigration(1). Il a en outre constaté qu'une trop grande importance a été accordée à la formation institutionnelle au travail de bureau, alors même que l'évolution du marché du travail invite à insister davantage sur les formations pour les emplois de cadres et de professionnels et sur les emplois de transformation (tableau II).

---

(1) Conseil économique du Canada. Pénuries et carences. Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 1980, ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1982, 140 p.

Tableau 11

Distribution de l'emploi, des postes vacants et des stagiaires FPA[1] suivant la catégorie professionnelle, Canada, 1977-1980

Pourcentages

	Emploi 1979	Postes vacants 1977-1979	Stagiaires 1979-1980 PFMC	Stagiaires 1979-1980 PFIMC
Cadres et professions libérales	22.9	16.8	10.5	9.1
Emploi de bureau	17.1	5.4	24.7	8.5
Commerce	10.4	6.0	1.4	6.6
Services	12.9	7.6	9.7	6.1
Emplois du secteur primaire	6.4	8.8	6.6	5.5
Transformation	15.8	42.1	28.1	44.2
Métiers de la construction	6.4	8.0	10.1	6.3
Autres métiers	8.1	5.2	8.9	13.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

1 Stagiaires débutant en 1979-1980. PFMC Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada. PFIMC Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada

SOURCE Données de Statistique Canada, du Conseil économique du Canada et du ministère de l'Emploi et de l'Immigration

Le Conseil économique du Canada concluait:

> "La demande de main-d'oeuvre demeurant toujours aussi forte pour des emplois de cols bleus hautement spécialisés, il leur (les femmes) serait sans doute avantageux de se lancer dans ces métiers. Il faudra faire appel à des politiques innovatrices qui faciliteront l'accès des femmes à ces emplois jusqu'ici réservés aux hommes".(p. 96)

En 1980, le rapport Allmand intitulé Du travail pour demain: les perspectives d'emploi pour les années 1980 recommandait ce qui suit:

> "Afin d'encourager les femmes à choisir des secteurs de travail non traditionnels et d'inciter les employeurs à les recruter, il faut lancer une campagne de publicité nationale montrant des femmes au travail dans ces secteurs; il faut également favoriser l'enseignement de l'informatique précocement avant qu'intervienne toute spécialisation, pour éviter la discrimination envers l'un ou l'autre sexe".

Le Bureau central de l'informatique du ministère des Communications du Québec reprenait en son nom ces mêmes recommandations qu'il adressait à son ministre en juin 1982 et renchérissait:

> "L'enseignement de l'informatique devrait être considéré dans tous les programmes comme un enseignement de culture générale, intégrée aux matières enseignées, et ce à tous les niveaux"(1)

Peu importe qu'ils soient optimistes ou pessimistes quant à l'évolution du volume d'emploi, tous ces auteurs s'accordent sur un point: la pénurie de main-d'oeuvre hautement spécialisée, prévue pour les années 1980, est l'occasion d'offrir à plusieurs femmes une formation dans des emplois non traditionnels. Les femmes ne peuvent laisser passer cette opportunité. C'est en grand nombre qu'elles doivent aller chercher cette formation et ainsi changer leur configuration dans le marché du travail.

---

(1) Clermont, Michel. Rapport informatique et emploi, ministère des Communications du Québec, Bureau central de l'informatique, Québec, juin 1982, 76p.

CHAPITRE 8

CONCLUSION

"Il est plus facile de changer de résidence que de profession"[1]. Telle était l'observation fournie par Alfred Sauvy après avoir constaté que le marché du travail dans les années à venir sera très exigeant pour la main-d'oeuvre: il forcera les gens soit à déménager pour se diriger vers les régions plus "actives", soit à se recycler. Or, pour certains, il est peut-être plus facile de se déplacer que de retourner aux études mais rares sont les travailleuses qui auront cette opportunité. De toute façon, est-ce là une solution que de fuir le problème? Ne vous poursuivra-t-il pas?

De façon générale, l'expérience des femmes sur le marché du travail n'a guère été positive, mis à part le fait qu'elles y sont plus nombreuses. Le scénario est bien connu: la plupart se sont cantonnées dans des ghettos du marché de l'emploi - travail de bureau, services, commerce - où les salaires sont relativement bas et les possibilités d'avancement peu nombreuses, entraînées en cela par une croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire.

Aujourd'hui, la révolution technologique menace cet équilibre relatif: les emplois occupés par les femmes seront réduits ou tout au moins modifiés à cause de l'avènement de l'informatique et de la robotique.

Il ne faut pas pour autant culpabiliser les femmes en les blamant d'avoir fait les mauvais choix scolaires. La socialisation les a

---

(1) Sauvy, Alfred. La machine et le chômage, Collection Pluriel, Dunod, France, 1983, 383 p., p. 356.

poussées dans ces secteurs alors que la conjoncture économique favorisait également l'expansion de ces domaines. Maintenant que le marché du travail se transforme, les besoins en main-d'oeuvre seront moindres et plus spécifiques. Pour que les femmes maintiennent leur présence sur le marché du travail, elles devront non seulement penser à se recycler mais on devra également modifier les horaires de travail pour que tout le monde voit son droit au travail respecté.

Ce texte nous a éclairé sur la façon dont les nouveaux changements technologiques toucheront les femmes. Il a également permis d'identifier les secteurs d'emploi qu'elles devraient tenter de développer, les programmes de formation qu'elles devraient intégrer en plus grand nombre.

Si les femmes veulent être mieux réparties dans tous les secteurs d'activité économique, les programmes d'accès à l'égalité, maintenant permis par la loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, devront être appliqués autant dans le domaine de l'éducation que dans celui de l'emploi.

Actuellement, la présence des femmes est mise en péril parce qu'elles sont ghettoisées dans des secteurs mous que la conjoncture économique et le développement technologique défavorisent. Afin de s'assurer une place de choix dans ce monde de l'emploi, les femmes devront changer la structure de leur participation et accéder à des milieux dont elles étaient systématiquement exclues. Or, les programmes d'accès à l'égalité visent justement à éliminer cette discrimination systémique, notamment par des mesures d'accès prioritaire à la formation professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

BENYAHIA, Hadj. "Nouvelle croissance et nouveaux emplois" dans Critère, automne 1982, no 34, p. 47-58.

BLOUIN, Jean. "Les 500 000 emplois de 1990" dans L'actualité, septembre 1982, p. 49-59.

BETCHERMAN, Gordon. Les besoins en main-d'oeuvre qualifiée, Résultats de l'enquête sur les ressources humaines, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1982, 101 p.

Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail. Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1984, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Montréal, décembre 1982, 201 p.

CLERMONT, Michel. Rapport informatique et emploi, ministère des Communications du Québec, Bureau central de l'informatique, Québec, juin 1982, 76 p.

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée: de nouvelles perspectives d'emploi pour les femmes, Ottawa, janvier 1981, 32 p.

Conseil des sciences du Canada. Qui fait tourner la roue?, Compte rendu d'un Atelier sur les femmes et l'enseignement des sciences au Canada, Ottawa, janvier 1982, 149 p.

Conseil économique du Canada. Pénuries et carences. Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 1980, ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1982, 140 p.

CORBEIL, Paul. Relance. Finissants du secondaire 1976-1981, ministère de l'Education, Direction des politiques et plans, Québec, 1982, 204 p.

COSSETTE, Alfred. "La micro-électronique et l'emploi" dans Le marché du travail, vol. 3:3, mars 1982, p. 50-58.

COSSETTE, Alfred. "Les emplois noveaux: identification des groupes principaux" dans Le marché du travail, vol. 3:1, janvier 1982, p. 56-63.

DALE, Patricia. Des femmes et des emplois. La stratégie d'emploi du gouvernement fédéral et son effet sur les femmes, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, juin 1980, 128 + 32 p. d'annexe.

Emploi et Immigration Canada. Etude sur le marché du travail. Prévisions de l'offre requise de main-d'oeuvre par profession au Québec jusqu'en 1985, Direction des services économiques, Région de Québec, juin 1981, 76 p.

Emploi et Immigration Canada. Sommes-nous prêts à changer? Le marché du travail canadien dans les années 1980, Ottawa, 1981, 46 p.

GUILIANO, Vincent. "L'automatisation du travail de bureau" dans Pour la Science, novembre 1982, p. 125-135.

LAMONDE, Pierre. "Le virage technologique et l'emploi. Québec devrait créer une commission d'enquête" dans Le Devoir, 22 décembre 1982, p. 11.

LECLERCQ, Dominique, VINCENT, Solanges. Micro-technologie, méga-chômage. A la recherche d'alternatives, Action-travail des femmes, Montréal, octobre 1982, 37 p.

MENZIES, Heather. Women and the Chip, Institut de recherches politiques, Montréal, 1982, 97 p.

MESSIER, Suzanne. Chiffres en main. Statistiques sur les Québécoises, Conseil du statut de la femme, Québec, 1981, 277 p.

Ministère de l'Education. Les emplois de 1990. Les options gagnantes, Service de l'information scolaire et professionnelle, Cahier spécial de Canal-Isep, no 6, 83-03, 28 p.

Office de planification et de développement du Québec. La décennie 1980. Perspectives de l'économie québécoise, Direction générale de la planification, Québec, mai 1981, 117 p.

SAUVY, Alfred. "Informatique, robotique et l'emploi" dans Pour la Science, novembre 1982, p. 31-39.

SAUVY, Alfred. La machine et le chômage, Collection Pluriel, Dunod, France, 1980, 383 p.

WALLACH SCOTT, Joan. "Les femmes et la mécanisation du travail" dans Pour la Science, novembre 1982, p. 109-119.

POOR

QUALITY

ORIGINAL